

MINISTRE DE L'ECONOMIE,  
DES FINANCES ET DE LA PROSPECTIVE

-----

SECRETARIAT GENERAL

-----

DIRECTION GENERALE  
DU DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

BURKINA FASO

-----

*Unité-Progrès-Justice*



## RAPPORT D'EXECUTION 2022

*Juin 2023*

### *Liste des sigles et abréviations*

<b>AEP</b>	Adduction en Eau Potable
<b>AEPS</b>	Adduction en Eau Potable Simplifiée
<b>AGR</b>	Activité Génératrice de Revenu
<b>BM</b>	Banque Mondiale
<b>BT</b>	Brigade Territoriale
<b>CC</b>	Cadre de Concertation
<b>CCA</b>	Chef de Circonscription Administrative
<b>CCO</b>	Comité Conjoint d'Orientation
<b>CM</b>	Centre Médical
<b>CMU</b>	Centre Médical Urbain
<b>CNIB</b>	Carte Nationale d'Identité Burkinabè
<b>CONASUR</b>	Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation
<b>COS</b>	Comité d'Orientation Stratégique
<b>CPD</b>	Commissariats de Police de District
<b>CS</b>	Comité de Suivi
<b>CSPS</b>	Centre de Santé et de Promotion Social
<b>CTS</b>	Comité Technique de Suivi
<b>CVD</b>	Conseil Villageois de Développement
<b>DGDT</b>	Direction générale du Développement Territorial
<b>DGESS</b>	Direction Générale des Etudes et des Statistiques Sectorielles
<b>DREP</b>	Direction Régionale de l'Economie et de la Planification
<b>DRI</b>	Direction Régionale des Impôts
<b>DRSL</b>	Direction Régionale des Sports et Loisirs
<b>FAO</b>	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
<b>FCFA</b>	Franc de la Communauté Financière d'Afrique
<b>FDS</b>	Forces de Défense et de Sécurité
<b>FNUAP</b>	Fonds des Nations Unies pour la Population
<b>MAP</b>	Matrice d'Actions Prioritaires
<b>OIM</b>	Organisation Internationale pour la Migration
<b>ONG</b>	Organisation Non Gouvernemental
<b>OSC</b>	Organisation de la Société Civile
<b>PADEL</b>	Programme d'Appui au Développement des Economies Locales
<b>PAM</b>	Programme Alimentaire Mondial
<b>PBF</b>	Peace Bulding Found (Fonds de Consolidation de la Paix des Nations Unies)
<b>PCRSS</b>	Projet Communautaire de Relance et de Stabilisation au Sahel
<b>PDI</b>	Personne Déplacée Interne
<b>PF</b>	Point Focal
<b>PNUD</b>	Programme des Nations Unies pour le Développement
<b>PPM</b>	Plan de Passation des Marchés
<b>PRA</b>	Allocation pour la Prévention et la Résilience
<b>PTAB</b>	Plan de Travail Annuel Budgété
<b>PTF</b>	Partenaire Technique et Financier
<b>PUDTR</b>	Projet d'Urgence de Développement Territorial et de Résilience
<b>PUS-BF</b>	Programme d'Urgence pour la Sahel auBurkina Faso

**SNU**            Système des Nations Unies  
**UC/PUS-BF**    Unité de Coordination du Programme d'Urgence pour la Sahel-Burkina Faso  
**UNICEF**        Organisation des Nations Unies pour l'Enfance

## Table des matières

Introduction .....	5
I. Brève présentation du programme.....	6
I.1 Objectifs, zone d'intervention et bénéficiaires du programme .....	6
I.2 Axes d'intervention du programme et actions prioritaires .....	6
I.3 Dispositif de pilotage et de suivi du PUS-BF.....	7
II. Etat d'exécution physique du programme.....	8
II.1 Renforcement de la sécurité et de la présence de l'Etat.....	9
II.2 Gestion des urgences sociales et humanitaires .....	10
II.3 Amélioration de la résilience des populations et relance des économies locales.....	13
II.4 Promotion de la cohésion sociale, la consolidation de la paix et la dé-radicalisation.....	17
II.5 Gestion et pilotage du programme .....	22
III. Etat d'exécution financière .....	25
III.1 Ministères .....	25
III.2 Collectivités territoriales .....	26
III.3 Projets d'urgences et du PADEL.....	26
III.4 Projets PBF .....	26
IV. Situation des marchés publics éligibles aux allègements du PUS-BF.....	29
IV.1 Ministères .....	29
IV.2 Collectivités territoriales .....	30
V. Difficultés et suggestions .....	34
V.1 Difficultés .....	34
V.2 Suggestions.....	35
Conclusion .....	36
Annexes .....	37

## **Liste des Tableaux**

Tableau 1 : Situation d'exécution physique du PUS-BF au 31/12/2022 .....	8
Tableau 2: Situation des réalisations des infrastructures d'eau potable et d'assainissement par région du PUS-BF en 2022.....	13
Tableau 3 : Situation des superficies aménagées et des équipements d'irrigation mis en place.....	15
Tableau 4 : Situation de la mise à disposition aux producteurs des engrais (en tonnes) et des équipements motorisés	15
Tableau 5: Situation d'exécution financière du PUS-BF par ministère en 2022 .....	25
Tableau 6: Etat d'exécution des budgets des collectivités territoriales.....	26
Tableau 7: Etat d'exécution des projets d'urgence et du PADEL en 2022.....	26
Tableau 8: Etat d'exécution des projets PBF en 2022 .....	27
Tableau 9: Etat d'exécution financière du PUS-BF pour 2022 .....	28
Tableau 10 : Situation des marchés éligibles aux allègements des Ministères .....	29
Tableau 11 : situation des marchés éligibles aux allègements des collectivités territoriales.....	31

## **Liste des Annexes**

Annexe 1 : Liste des ministères concernés.....	38
Annexe 2 : Liste des projets PBF actifs en 2022 .....	39
Annexe 3 : situation des pertes de superficies de productions pour la campagne agricole 2022-2023 .....	39
Annexe 4: Situation superficie des bas-fonds aménagés au 30 juin 2022 dans la zone d'intervention du PUS-BF .....	40
Annexe 5 : Distribution gratuite de vivres plan (période de mitigation et soudure) .....	40
Annexe 6 : Distribution de cash inconditionnel (période de mitigation et soudure).....	41

## Introduction

Le Burkina Faso est confronté à une crise sécuritaire marquée par des attaques persistantes de groupes armés terroristes et des actes d'extrémisme violent depuis 2015. Favorisée par le climat sécuritaire très délétère de la sous-région sahélienne, cette situation d'insécurité a engendré une crise humanitaire sans précédent à laquelle fait face le Gouvernement.

Pour apporter une réponse appropriée à ce double défi sécuritaire et humanitaire, le Gouvernement a mis en place depuis 2017, le Programme d'Urgence pour le Sahel au Burkina Faso (PUS-BF) qui vise à améliorer les conditions sécuritaires et à réduire la vulnérabilité de la population. Depuis 2022, le programme est à sa deuxième phase et s'exécutera jusqu'en 2024. Les régions d'intervention du programme sont les régions du Sahel, du Nord, du Centre-Nord, du Centre-Est, de l'Est et de la Boucle du Mouhoun. Au-delà de sa zone d'intervention, le programme fait une certaine ouverture sur le reste du pays pour permettre d'apporter des réponses urgentes aux préoccupations d'ordres humanitaires et sociales engendrées par les conséquences de la crise sécuritaire : prises en charge des défis humanitaire et social (logement, alimentation, éducation, santé, besoins en eau et assainissement, etc.) au profit des déplacés et des populations hôtes.

Dans le cadre du suivi de la mise en œuvre des activités, un rapport annuel d'exécution du programme est élaboré par l'unité de coordination du PUS-BF. Le présent rapport de l'année 2022 est structuré autour des points suivants : (i) brève présentation du programme ; (ii) état d'exécution physique du programme ; (iii) état d'exécution financier du programme ; (iv) situation des marchés éligibles aux allégements du PUS-BF et (v) difficultés et suggestions.

## I. Brève présentation du programme

Cette partie rappelle : (i) les objectifs du programme, sa zone d'intervention ainsi que les bénéficiaires ; (ii) les axes d'intervention y compris les actions prioritaires et (iii) le dispositif de pilotage et de suivi.

### I.1 Objectifs, zone d'intervention et bénéficiaires du programme

Au regard du double défi sécuritaire et humanitaire, l'objectif global du PUS-BF est de **contribuer à la consolidation de la résilience, à la sécurité, à la cohésion sociale et à la paix**. De cet objectif global, se dégagent les objectifs spécifiques suivants : (i) **renforcer la sécurité et assurer la présence de l'Etat** ; (ii) **gérer les urgences sociales et humanitaires** ; (iii) **renforcer la résilience des populations et relancer les économies locales** et (iv) **renforcer la cohésion sociale et la paix**.

Le PUS-BF couvre 6 collectivités régions et 190 communes réparties dans 6 régions administratives. Ce sont les régions du Sahel (26 communes), de la Boucle du Mouhoun (47 communes), de l'Est (28 communes), du Centre-Nord (28 communes), du Nord (31 communes) et du Centre-Est (30 communes).

Les bénéficiaires directs du programme sont la population, les collectivités territoriales (communes et conseils régionaux), les chefs de circonscriptions administratives locales et les forces de défense et de sécurité (FDS) des zones concernées par le programme.

### I.2 Axes d'intervention du programme et actions prioritaires

Pour la prise en charge des objectifs spécifiques du programme, les axes d'intervention suivantes ont été définies : (i) le renforcement de la sécurité et de la présence de l'Etat ; (ii) la gestion des urgences sociales et humanitaire ; (iii) le renforcement de la résilience des populations et la relance des économies locales ; (iv) le renforcement de la cohésion sociale, de la consolidation de la paix et la déradicalisation et (v) le pilotage et gestion du programme.

L'axe d'intervention 1 « *renforcement de la sécurité et de la présence de l'Etat* » vise à renforcer les capacités des FDS et la sécurisation des institutions, des personnes et des biens à travers la mise en œuvre de trois (03) actions prioritaires à savoir : (i) renforcer la sécurité et la défense publique ; (ii) renforcer la présence de l'Etat et (iii) appuyer les initiatives locales de sécurités y compris les volontaires pour la défense de la Patrie (VDP).

Quant à l'axe d'intervention 2 « *gestion des urgences sociales et humanitaire* », elle vise à assurer une prise en charge non seulement des personnes déplacées internes (PDI) dont le nombre ne cesse d'augmenter mais aussi des communautés hôtes dont les conditions de vie se détériorent du fait de l'arrivée massive des PDI dans leurs localités. Pour ce faire, deux (02) actions prioritaires sont conduites : (i) prendre en charge les PDI, les populations hôtes vulnérables et des populations restées dans leurs localités de (ii) prendre en charge les urgences sociales et humanitaires.

A travers l'axe 3 « *amélioration de la résilience des populations et relance de l'économie locale* », il s'agira de créer les conditions pour augmenter le pouvoir d'achat, la réactivation des circuits commerciaux, la reconstitution du capital productif, la réalisation des infrastructures adéquates et le renforcement des capacités requises. Il est mis en œuvre à travers trois (03) actions prioritaires : (i) améliorer l'offre de services essentiels de base et la plateforme infrastructurelle ; (ii) reconstituer les capacités productives des populations et (iii) apporter un appui pour sécuriser la réalisation des investissements stratégiques.

S'agissant de l'axe 4 « *promotion de la cohésion sociale, de la consolidation de la paix et la déradicalisation* », elle ambitionne de s'attaquer aux causes profondes des conflits et aux atteintes des droits de l'homme. Pour ce

faire, les actions prioritaires suivantes sont mises à contribution : (i) renforcer la communication pour le changement de mentalité ; (ii) promouvoir le dialogue, la concertation et la production de connaissances et (iii) préserver les droits humains.

Enfin, l'axe 5 « *pilotage et gestion du programme* » vise à faciliter la coordination et la mise en œuvre du programme, en rapport avec les différentes parties prenantes et garantir un suivi rapproché et une évaluation des interventions du programme et la communication des résultats en direction des différents acteurs. Elle se subdivise en deux (02) actions prioritaires : (i) assurer la coordination, la gestion fiduciaire, le suivi-évaluation, la création et la gestion des connaissances et (ii) apporter un appui institutionnel et un renforcement des capacités de plaidoyer et communication au programme.

### **I.3 Dispositif de pilotage et de suivi du PUS-BF**

Pour réussir sa mise en œuvre, le programme a adopté une approche intégrée et territorialisée qui s'opérationnalise à travers un dispositif multi-acteurs et très collaboratif qui facilite la coordination des actions au niveau central et au niveau des régions.

Les acteurs clés de mise en œuvre du programme peuvent être regroupés en trois (03) catégories. Ce sont : (i) les ministères, les collectivités territoriales des 6 régions administratives du programme ; (ii) les projets d'urgence de la matrice d'action prioritaire du PUS-BF à savoir le Projet d'urgence de développement territorial et de résilience (PUDTR), le Projet communautaire de relance et de stabilisation au Sahel (PCRSS) et le Programme d'appui au développement des économies locales (PADEL) et (iii) les agences du Système des Nations unies à travers les projets du Fonds de consolidation de la paix (Peace building Fund ou PBF). La liste des ministères du PUS-BF est en annexe ainsi que celle des projets PBF.

Le dispositif de pilotage et de suivi global du programme comprend : (i) le Conseil d'orientation stratégique (COS) qui est l'organe de pilotage du programme et (ii) les Comités de suivi (CS) qui assurent le suivi rapproché du programme aux niveaux régional, provincial et communal. Par souci de rationalisation, les Cadres de concertation (CC) classiques (à caractère global) tiennent lieu de CS. Au niveau communal, le dispositif implique le Secrétaire Général de la commune et le conseil villageois du développement (CVD) pour assurer le suivi de proximité.

Une Unité de coordination (UC) a été créée au niveau du MEFP appuyée par les Points focaux (PF) des ministères et des Directions régionales de l'économie et la planification (DREP). En effet, au sein de chaque département ministériel concerné ou région administrative concernée, une personne est désignée Point focal (PF) du programme qui est responsable de la programmation des actions/activités, du suivi de leur mise en œuvre, de la centralisation et de la capitalisation des bilans d'exécution et de leur transmission périodique au niveau de l'UC du PUS-BF. Les PF des DREP assurent les liens avec les collectivités territoriales et l'UC du PUS-BF.



## II. Etat d'exécution physique du programme

La mise en œuvre du PUS-BF en 2022 s'est déroulée dans un contexte marqué aussi bien par une situation sécuritaire et humanitaire de plus en plus difficile mais aussi par une instabilité institutionnelle consécutive aux événements de janvier et de septembre 2022. A cela s'ajoute l'enclavement de certaines localités dû à la destruction d'infrastructures routières et les attaques de convois de ravitaillements de diverses localités en vivres et autres produits de première nécessité. Cette situation a négativement impacté la mise en œuvre du PUS-BF au cours de cette année.

Tableau 1 : Situation d'exécution physique du PUS-BF au 31/12/2022

Ministère	Actions programmées	Niveau de maturité		Taux d'exécution %	
		Actions exécutées	Actions en cours	Exécutées	En cours
Ministère de l'administration territoriale, de la décentralisation et de la sécurité	12	0	12	0,00%	100,00%
Ministère de l'éducation nationale, de l'alphabétisation et de la promotion des langues nationales	18	2	16	11,11%	88,89%
Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation	2	0	2	0,00%	100,00%
Ministère de la transition digitale, des postes et des communications électroniques	17	1	16	5,88%	94,12%
Ministère de la justice et des droits humains	15	9	6	60,00%	40,00%
Ministère de l'environnement, de l'eau et de l'assainissement (volet Energie)	20	0	4	0%	20%
Ministère de l'environnement, de l'eau et de l'assainissement (eau et assainissement)	36	17	19	47,22%	52,78%
Ministère de l'agriculture, des ressources animales et halieutiques	153	75	78	49,02%	50,98%
Ministère des sports, de la jeunesse et de l'emploi	39	15	24	38,46%	61,54%
Ministère du développement industriel, du commerce, de l'artisanat et des petites et moyennes entreprises	4	1	3	25,00%	75,00%
Ministère des infrastructures et du désenclavement	15	0	15	0,00%	100,00%
Ministère de la santé et de l'hygiène publique	164	41	123	25,00%	75,00%

<b>Ministère de la solidarité nationale et de l'action humanitaire</b>	28	22	6	78,57%	21,43%
<b>Ministère de l'économie, des finances et de la prospective (PADEL)</b>	15	4	11	26,67%	73,33%
<b>Ministère de l'économie, des finances et de la prospective</b>	4	4	0	100,00%	0,00%
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>542</b>	<b>191</b>	<b>315</b>	<b>35,23%</b>	<b>58,12%</b>

De l'analyse du tableau, il ressort que 35,23% des activités programmées ont été entièrement exécutées et 58,12% sont en cours d'exécution. Le bilan est présenté par axe d'intervention.

## **II.1 Renforcement de la sécurité et de la présence de l'Etat**

Le bilan 2022 de cet axe concerne les domaines de la défense et de la sécurité, du renforcement de la présence de l'Etat et des actions de coordination et d'organisation des Volontaires pour la défense de la patrie (VDP).

### **a. Renforcer la sécurité et la défense publiques**

Les acquis au niveau de la prise en charge des défis sécuritaires concernent les domaines du renforcement des capacités des FDS et les réalisations de constructions. Au niveau de la Gendarmerie, on note les travaux en cours de la Brigade de prévention routière (BPR) de Dori avec un taux d'exécution de 52%, de la compagnie de Sebba pour un taux d'exécution de 90%. Trois (03) activités d'acquisitions d'équipement ont également été initiées avec un taux d'exécution de 40%. Il faut souligner que sur douze (12) activités programmées, sept (07) ont été annulées par manque de financement. Par ailleurs, pour accroître les effectifs, 1250 élèves sous-officiers de Gendarmerie ont été recrutés au compte de l'année 2022.

Au niveau de la Police Nationale, les activités programmées qui concernaient la construction de bâtiments et l'acquisition de matériels opérationnels n'ont pas pu être exécutées. En effet, pour des raisons sécuritaires ou par manque de financement, aucune des activités programmées dans la zone d'intervention du PUS n'a pu être exécutée. Ainsi, certaines de ces constructions ont été délocalisées ou annulées. C'est le cas notamment de la construction du bâtiment de la Compagnie Républicaine de Sécurité (CRS) de Solenzo qui a été délocalisée à Boromo et des constructions des bâtiments des Commissariats de Police de Districts (CPD) de Barani, Di, Kassoum et Kiembara qui ont été annulées. Pour ce qui est de l'accroissement des effectifs, la Police nationale a effectué un recrutement de sept-cent-cinquante (750) sous-officiers de police.

Le renforcement de capacité a concerné aussi le recrutement massif de personnel en vue d'étoffer l'effectif des Forces armées nationales. A cet effet, le Ministère de la défense et des anciens combattants a lancé en octobre et novembre 2022, le recrutement de 3 000 et 1 400 militaires de rang, respectivement au profit des forces armées nationales et de la gendarmerie nationale.

### **b. Appuyer les initiatives locales de sécurité y compris les VDP.**

Au cours de 2022, l'organisation des VDP s'est davantage améliorée avec la prise du décret N°2022-0369/PRE-TRANS/PM/MDAC/MATDS du 22 juin 2022 portant création d'une brigade de veille et de défense patriotique avec pour mission de « contribuer, au besoin par la force des armes, à la défense et à la protection des personnes et des biens de son village ou de son secteur de village. ». L'opérationnalisation de cette structure s'est matérialisée par la nomination d'un commandant et ses collaborateurs, le recrutement de 15 000 VDP au niveau national et de 35 000 VDP pour les collectivités territoriales, à raison de 100 pour chaque commune.

Aussi, dans le but d'améliorer leurs conditions sur le terrain, il a été décidé de renforcer la dotation des VDP en matériels adéquats et de relever leur motivation financière.

Par ailleurs, la loi instituant les VDP a été révisée le 17 décembre 2022 à travers son vote à l'unanimité à l'Assemblée Législative de transition. Cette révision a pris en compte l'intervention au niveau national des VDP et la prévision de l'aménagement de certaines dispositions qui créent et donnent un cadre juridique à la Brigade des Volontaires pour la défense de la patrie (BVDP) et l'amélioration des conditions des VDP sur le terrain.

## II.2 Gestion des urgences sociales et humanitaires

La prise en charge des urgences sociales et humanitaire constitue l'un des défis majeurs de la crise sécuritaire que connaît le Burkina Faso. En effet, à la date du 31 décembre 2022, le Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation (CONASUR) a établi le nombre de PDI à 1 882 391 dont 23,93 % de femmes et 58,44 % d'enfants. Ce sont les régions du Sahel et du Centre-Nord qui accueillent le plus grand nombre de PDI avec respectivement 25,7% et 25,1% du total des PDI. Ces 2 régions totalisent 984 087 des PDI du pays. Les régions des Cascades et du Centre-Sud sont les régions qui reçoivent moins de PDI avec des pourcentages de 1,1 et 0,5.

Le Gouvernement avec l'accompagnement des partenaires techniques et financiers a entamé plusieurs initiatives qui ont permis de soulager un tant soit peu, les populations confrontées aux dures réalités imposées par la crise sécuritaire.

Suivant le Plan d'actions 2022 du ministère en charge de l'action humanitaire, sur 8 activités programmées, 07 activités ont été réalisées et une est en cours de réalisation, soit un taux d'exécution physique de 93,69%.

### a. Prendre en charge les PDI, les populations hôtes

Dans le domaine de la prise en charge des PDI et des populations hôtes, les actions suivantes ont été réalisées : (i) l'enregistrement des PDI dans douze (12) régions du pays ; (ii) des transferts monétaires d'un montant 14 179 007 500 F CFA au profit de 89 661 personnes des ménages pauvres et vulnérables et des PDI des régions du centre-Nord, de la Boucle du Mouhoun, du Nord et du Sahel (iii) le financement des urgences sociales et humanitaires au profit des victimes d'attaques d'un montant 992 760 977 F CFA , (iv) l'assistance alimentaire à 1 530 625 personnes vulnérables, victimes de catastrophes et crises humanitaires d'un montant de 29 691 373 288 F CFA et (v) la dotation de 100 femmes en technologies de production, de transformation et de conservation selon leurs domaines d'activités ; le coût de réalisation de ces activités s'élève à 45 435 141 765 F CFA.

Dans le cadre de la mise en œuvre du **PUDTR**, des cash transferts ont été aussi réalisés au profit de 29 136 bénéficiaires dont 27 551 femmes et 1 373 PDI d'un montant total de 3 998 132 250 FCFA dans neuf (09) communes de la région de la Boucle du Mouhoun (Nouna, Dokuy, Sanaba, Bourasso, Bomborokuy, Yaba, Lankoué, Solenzo, Kouka). De même, des cash transferts ont été réalisés au profit des ménages vulnérables à l'insécurité alimentaire pendant la période de soudure allant de juin à août 2022 à travers une convention signée le 08 juin 2022 avec le Programme alimentaire mondiale (PAM). Ainsi, 491 263 bénéficiaires dont 53,63% de femmes, ont effectivement reçu des transferts de cash pour un montant total de 8 906 919 000 F.CFA à raison de 7 000 FCFA par adulte par mois de juin à octobre 2022.

Dans le cadre du **PCRSS**, 32 000 kits de non vivres composés de petit matériel (nattes, ustensiles de cuisines, couvertures, vêtements, etc.) ont été mobilisés pour l'assistance des personnes victimes de catastrophes et de crises humanitaires et autres personnes vulnérables dans la région du Centre-Nord (Barsalogho, Pissila, Kaya, Kongoussi), dans la région du Sahel (Dori) et dans la région du Nord (Ouahigouya).

Au titre du **PADEL**, 99 071 des ménages vulnérables des régions du Sahel, du Nord, du Centre-Nord et de la Boucle du Mouhoun ont reçu des cash transferts pour un montant total de 10 268 610 000 F CFA.

## **b. Prendre en charge les urgences sociales**

Les actions mises en œuvre relèvent des domaines de l'éducation, de la santé et de l'accès à l'eau potable et de l'assainissement.

***Au niveau du ministère en charge de l'éducation, sur 18 activités inscrites au Plan de passation des marchés (PPM) exécutés au niveau central, deux (02) d'entre elles sont totalement réalisées. Les seize (16) autres sont en cours de réalisation avec des taux d'exécution variant de 40 à 55%. Le taux global d'exécution est de 48,61%.***

Selon la dernière publication à fin décembre 2022 du Secrétariat technique de l'éducation en situation d'urgence (ST-ESU), le nombre d'établissements fermés au Burkina Faso s'est établi à 6 253, soit une augmentation de 90, 64% par rapport à la situation du mois de décembre 2021. Cela représente environ 23,88% des établissements éducatifs de l'ensemble du pays. Cette situation affecte 1 076 155 élèves dont 48,62% de filles et 31 594 enseignants dont 32,06% de femmes. La région du Sahel concentre le plus grand nombre d'établissements fermés (18,81%) suivie de la région de la Boucle du Mouhoun (18,46%).

En outre, les principales activités programmées par le Ministère de l'éducation nationale et de la promotion des langues nationales (MENAPLN) dans le cadre du PUS-BF au cours de l'année 2022 sur le budget de l'Etat portent essentiellement sur des réalisations d'infrastructures éducatives et des acquisitions de vivres et fournitures scolaires.

Les réalisations et acquisitions suivantes ont été faites pour le compte des structures éducatives à travers le ST-ESU et le MENAPLN :

- réalisation de 25 salles de classe complémentaires ;
- réalisation de 1 140 Espaces temporaires d'apprentissage (ETA) pour les deux ordres
- acquisition de 31 041 tables bancs;
- acquisition de 50 402 kits scolaires;
- acquisition de 500 vélos.

Au niveau central le bilan des activités ne prend en compte que celles du ST-ESU prévues pour être réalisées en Maitrise d'ouvrage délégué (MOD). Sur un total de 18, seules 2 acquisitions de tables-bancs sont totalement réalisées. Les activités restantes sont en cours de réalisation avec des taux d'exécution variant entre 40 et 55%.

Dans le cadre de la mise en œuvre du **PUDTR**, plusieurs réalisations ont été faites au profit de l'éducation. A cet effet, on dénombre : (i) la réalisation de 147 salles de classes, d'un (01) bâtiment administratif, de 2 latrines et de 5 cabines dans la Boucle du Mouhoun et dans la région de l'Est et (ii) l'extension de 2 Collèges d'enseignement général (CEG) avec équipement en énergie solaire dans la région de l'Est (Bilanga, Bilanga centre et Moaka). Aussi, 237 899 documents pédagogiques, d'orientation scolaire et de conseil d'orientation scolaire ont été reproduits et livrés à la Direction de l'information, de l'orientation scolaire, professionnelles et des bourses (DIOSPB) en charge de les diffuser auprès des acteurs concernés.

Il en est de même au niveau du ST-ESU qui a reçu 38 370 curricula et du matériel ESU pour les acheminer aux acteurs de l'ESU. Ce matériel est composé de : 17 800 lampes solaires, 17 800 postes radio, 125 Clés USB de 16 G, 62 ordinateurs portables qui ont été acquis et distribués aux élèves et acteurs de l'éducation. Aussi, 11 124 manuels du post-primaire, 19 013 manuels du primaire et 18 Kits pédagogiques scientifiques. Concernant les 18 kits pédagogiques scientifiques, il s'agit de mallettes composées d'outils de mathématiques, de science humaine (squelette, globe oculaires, dents) et de géographique (cartes, globe terrestre, boussole, etc.). Compte tenu du contexte sécuritaire, ces mallettes initialement destinées à la commune de Bilanga ont été redéployées vers la commune de Bogandé qui accueille de nombreux Elèves déplacés internes (EDI).

Aussi, pour contribuer à la fonctionnalité des infrastructures et au développement du capital humain, le **PUDTR** a acquis 5 280 tables bancs, armoires, chaises dans le cadre de la normalisation des infrastructures.

Par ailleurs, 212 enseignants ont été formés en appui psychosocial des élèves affectés par les situations de crise (APS). Le renforcement des alternatives éducatives s'est également matérialisé par la diffusion de 637 émissions à travers le programme d'éducation par la radio (PER) ayant touchées 529 élèves dont 250 filles dans la Boucle du Mouhoun.

Dans le cadre du **PCRSS**, 1 500 EDI ont été dotés en kits scolaires dans les communes de Djibo et de Sebba dans la région du Sahel. Aussi, 2 000 tables bancs ont été acquis au profit des écoles des communes de Kongoussi (1 000 tables bancs) et Pissila (500 tables bancs) dans la région du Centre-Nord et Thiou (500 tables bancs) la région du Nord.

***Au titre du ministère de la santé, 41 activités ont été réalisées sur 164 programmées, soit un taux d'exécution physique de 25%. Les 75% sont en cours de réalisation.***

Au nombre des activités réalisées au compte du **ministère de la Santé**, l'on retient la construction d'un dispensaire avec dépôt Médicaments génériques (MEG) dans la commune de Zimtanga dans la région du Centre-Nord et la construction d'un dispensaire et d'une maternité avec dépôt MEG, 2 logements, 1 latrine et d'un forage dans la commune de Soudougui dans la région du Centre-Est.

Dans le cadre du **PUDTR**, on note : (ii) l'acquisition de 500 kits de matériel technique pour le dépistage de la malnutrition et le suivi de la croissance dans la Boucle du Mouhoun (Yaba, Tougan, Sanaba, Kouka et Dokuy) et (ii) l'équipement de 2 maternités en matériels médicotechniques de la commune de Kouka et de 3 salles d'hospitalisation en matériels médicotechniques dans la commune de Lankoué dans la région de la Boucle du Mouhoun, du bâtiment au Centre Médical en matériels médicotechniques du secteur 1 de Fada N'Gourma dans la région de l'Est. On note aussi l'acquisition de 50 kits de matériel médicotechnique pour assurer la prise en charge des cas de VBG au profit de 15 communes du projet.

A cela, s'ajoute la réhabilitation de 4 Centres de santé et de promotion sociale (CSPS) à Tougan (Bonou, Namassa, Kouy, Niankoré), la construction de 02 maternités à Kouka (Bankouma et sama), de 4 logements pour agents de santé à Kouka (Bankouma et Sama), de 4 salles d'hospitalisation à Lankoué (Lankoué centre Rassouly, Gourbala) puis à Fada (Secteur 1) et la normalisation de 2 CSPS à Bogandé (secteur 1) et Kankalsi. Les travaux de 2 salles d'hospitalisation sont en attente de réception provisoire.

Par ailleurs, l'acquisition s'est focalisée sur le matériel médicotechnique des infrastructures réalisées à Bogandé notamment le hangar accompagnant, le service commun et le dispensaire du CSPS de Kankalsi et le hangar pour accompagnants du CSPS du secteur 1 de la même ville de Bogandé.

***Au titre du ministère en charge de l'eau, 17 activités ont été entièrement réalisées sur 36 programmées, soit un taux d'exécution physique de 47%.***

Les principales activités programmées dans le cadre du **PUS-BF** au cours de l'année 2022 sur le budget de l'Etat portent essentiellement sur des réalisations et réhabilitations de forages, des réalisations de Points d'eau autonome (PEA) ainsi que des Adductions en Eau Potable Simplifiée (AEPS) et des réalisations de latrines. La situation des réalisations dans les différentes régions du PUS-BF est résumée dans le tableau suivant.

Tableau 2: Situation des réalisations des infrastructures d'eau potable et d'assainissement par région du PUS-BF en 2022

Région	Forages réalisés	Forages réhabilités	PEA	AEPS	Latrines familiales	Latrines publiques et institutionnelles
Sahel	8	25	9	4	127	0
Centre-Est	10	3	15	2	860	5
Nord	5	6	0	0	547	7
Centre-Nord	6	39	12	2	0	0
Boucle de Mouhoun	50	22	13	10	695	2
Est	16	34	5	0	666	15
<b>Total</b>	<b>95</b>	<b>129</b>	<b>54</b>	<b>18</b>	<b>2895</b>	<b>29</b>

**Source : UC-PUS/BF à partir des données de DGESS MEEA ; 2023**

Dans le cadre du PUDTR, 38 forages communautaires avec un système de pompes solaires sont en cours de finition dans les communes de Solenzo (5), de Bogande (10), de Mani (3) de Bomborokuy (10) et de Coalla (10), ainsi que 5 forages PMH dans la commune de Coalla. Aussi, des infrastructures d'eau potable et d'assainissement (latrines) ont été réalisées en accompagnement des infrastructures sociales (éducation et santé) sus citées. En plus, 2 latrines à 5 cabines et 2 forages équipées de Pompes à motricité humaine (PMH) ont été réalisés sur 2 sites pour les PDI de la commune de Bomborokuy.

Par ailleurs, on note le démarrage des travaux d'assainissement dans la ville de Fada pour la construction de 43 km de caniveaux. Les études sont achevées et les entreprises recrutées pour les travaux. Les travaux sont en cours de réalisation depuis octobre 2022 pour un délai réalisation de 7 mois.

Au cours de l'année 2022, le PBF a appuyé la réalisation / réhabilitation de 3 points d'eau (forages équipés d'une pompe à motricité humaine) à Ouahigouya<sup>1</sup> et des magasins de vente de fourrage au profit des communautés qui vivent le long des zones de transhumance. Il faut noter que la réalisation des 3 forages installés à Ouahigouya était initialement prévue dans les villages de Kagarin (commune de Kossouka), de Koumna (commune de Ouindigui), Petane (commune de Titao) dans la région du Nord. Les sites ont été délocalisés à Ouahigouya en raison de l'insécurité après concertations avec les autorités locales. 4 autres forages ont été réalisés à Fenga, Kantchari, Diapangou et Fada dans la région de l'Est.

### II.3 Amélioration de la résilience des populations et relance des économies locales

La crise sécuritaire a produit des effets néfastes considérables sur l'élan de développement des économies locales. Cela s'est traduit par un ralentissement des actions de désenclavement des différentes collectivités et de la perte de capacités productives et de revenus des populations. A ces défis, le gouvernement et ses partenaires techniques et financiers ont engagé et mis en œuvre des actions en vue de renforcer la résilience des populations touchées par la crise sécuritaire.

#### a. Améliorer l'offre de services essentiels de base et la plateforme infrastructurelle

**Au Ministère en charge des infrastructures, le taux d'exécution physique des 15 activités de réalisation de routes/pistes est estimé à 27%.**

Plusieurs chantiers sont soit au stade de démarrage, soit en suspension ou à l'arrêt du fait de l'insécurité. Ce sont les travaux de (i) réhabilitation et de renforcement de la route communautaire Gounghin –Fada-Piéga-Frontière du Niger et de la route nationale n°3 Ouaga- Dori (section Yalgo-Dori) et (ii) construction et de

<sup>1</sup> Un forage sur le site des PDI du secteur 10, un à l'école primaire du secteur 10 et enfin un dans le CSPS du secteur 11 à Ouahigouya

bitumage de la route RN22 Kongoussi-Djibo, de la RN23 Ouahigouya -Titao –Djibo, de la RN 10 Tougan – Ouahigouya, de la route Fada-Bogandé, de la route Tougan-Lanfiéra-Di et de la route Dori-Gorom-Gorom.

**Par ailleurs, dans le cadre du PUDTR**, plusieurs études techniques ont été réalisées. Ce sont : (i) les études techniques pour l'aménagement de 200 Km de pistes rurales, (ii) les études pour l'aménagement de 400 km de pistes dont les avant-projets détaillées sont disponibles, (iii) cinq (05) rapports d'études d'impact environnemental et social (EIES) et cinq (05) rapports de plans d'action de réinstallation (PAR), (iv) les études pour les travaux de pavage de la gare routière de Tougan ; (v) les avant projets détaillés (APD) pour le pavage de 29 Km de voirie ; (vi) les études techniques et environnementales pour la construction de 30 km de caniveaux pour l'assainissement de la ville de Fada N'Gourma.

En outre, les travaux de construction et de bitumage de la route régionale N°09 Diendieogo-Bagré (35,84 km), la bretelle Bagrévillage-Bagréville (9,2 km) et Bagrépôle - Bagréville (2,92km) sont en cours d'exécution. En ce qui concerne la construction de maisons de jeunes, l'électrification de bâtiments publics avec l'énergie solaire et la construction d'un bâtiment administratif dans la Boucle du Mouhoun, les études techniques sont en cours de réalisation.

Dans le cadre des projets financés par le **PBF**, 93 lampadaires solaires sont installés dans les lieux publics dans la région de l'Est à Fada-Ngourma et la région du Centre-Est à Sangha, Soudougou et Yargatenga.

***Au niveau du ministère en charge de la transition digitale, des postes et des communications électroniques, sur 17 activités inscrites, 16 sont en cours d'exécution et une entièrement exécutée ; avec un taux d'exécution physique de 56,32%.***

Les principales réalisations au cours de l'année 2022 sont :

- l'interconnexion de 600 bâtiments administratifs au Réseau informatique national (RESINA) ;
- l'entretien préventif des 66 champs solaires dans le cadre du Projet d'appui au développement des Technologies de l'information et de la communication (PADTIC) ;
- la mise à niveau de 94 réseaux locaux dans les communes ;
- le déploiement de dix (10) e-services pour étendre le Guichet Virtuel de l'administration publique ;
- le développement de trois (03) plateformes (Inforoute communale, Portails web au profit des communes urbaines et des régions et guichet unique des associations et partis politiques)
- la conception, le développement et la mise en service de la plateforme du casier judiciaire central.

***S'agissant du ministère de l'énergie, des mines et des carrières, sur les 20 qui étaient inscrites au compte du PTAB 2022 du PUS-BF, 4 activités sont en cours de réalisation.***

Il s'agit en particulier de la construction de la centrale solaire PV (Yeelen) à Dori et à Diapaga, du raccordement de 50 000 ménages dans le cadre du Projet d'électrification et de développement des connexions à l'électricité (PEDECEL) et l'électrification par systèmes solaires des infrastructures sociocommunautaires dans 300 localités rurales.

#### **b. Reconstituer les capacités productives**

**Dans le domaine agricole**, les principales répercussions des conflits incluent l'inaccessibilité et la perte d'actifs productifs et d'intrants en raison des déplacements de personnes et de la perturbation des marchés. Les mouvements de populations du fait de la situation sécuritaire ont entraîné un abandon de 340 497 ha de terres cultivables dont plus de 82% sont dans la zone d'intervention du PUS-BF. Le bilan céréalier prévisionnel 2022-2023 fait ressortir un déficit brut de 297 812 tonnes de céréales. Face à ce déficit, le gouvernement a entrepris un certain nombre de mesures qui sont entre autres l'interdiction d'exportation de céréales (mil, sorgho, maïs),

de niébé et de la farine ainsi que l'ouverture de boutique témoins pour juguler les effets néfastes de la crise alimentaire et nutritionnelle.

Pour améliorer la productivité et la résilience des populations, 1 309,05 ha de bas-fonds, 118 ha de périmètre irrigué ont été aménagés, et 31 modèles d'exploitation agricole ont été mis en place dans la zone d'intervention du programme. Il faut noter aussi la mise en place de 93 motopompes, de 1385 tubes PVC et de 153 puits maraîchers.

Tableau 3 : Situation des superficies aménagées et des équipements d'irrigation mis en place

Régions	Superficie de bas-fonds aménagé	Superficie de Périmètre irrigué	Superficie sous CRS/DRS	Modèles d'exploitation agricole	Puits maraîchers	Motopompes	Tubes PVC
Boucle du Mouhoun	589	11	0	0	72	50	0
Centre-Est	110	11	0	6	0	0	0
Centre-Nord	55	83	5005,5	7	8	0	0
Est	131	5	2375,72	2	8	5	0
Nord	330,05	8	2709	14	65	21	1385
Sahel	94	0	23,5	2	0	17	0
<b>Total</b>	<b>1309,05</b>	<b>118</b>	<b>10113,72</b>	<b>31</b>	<b>153</b>	<b>93</b>	<b>1385</b>

Source : DGESS/MARAH, 2023

Dans le but d'accroître le niveau d'utilisation des intrants et des équipements agricoles de qualité pour la production, des intrants et des équipements agricoles ont été mis à la disposition des producteurs. En effet, **3 998,84** tonnes de semences améliorées, **13 662** tonnes d'engrais minéraux (8 957 tonnes de NPK et 4 705 tonnes d'urée) et 666 tonnes de BP ont été mise à la disposition des producteurs dans la zone d'intervention du programme. Quant aux équipements agricoles motorisés, 38 tracteurs et 89 motoculteurs ont été mis à la disposition des producteurs.

Tableau 4 : Situation de la mise à disposition aux producteurs des engrais (en tonnes) et des équipements motorisés

Région	Quantité de NPK	Quantité d'urée	Quantité de Burkina phosphate	Nombre de tracteurs	Nombre de motoculteurs
Boucle du Mouhoun	4136,15	2355,33	656	22	33
Centre-Est	1881,4	947	0	7	18
Centre-Nord	615,16	138,76	0	4	11
Est	196,8	143,7	10	0	7
Nord	2127,25	1120,35	0	5	17
Sahel	0	0	0	0	3
<b>Total</b>	<b>8956,76</b>	<b>4705,14</b>	<b>666</b>	<b>38</b>	<b>89</b>

Source : DGESS/MARAH, 2023

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan de réponse et de soutien aux populations vulnérables à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition, 15 009 390 kg de céréales, 2 754 850 kg de niébé et 594 000 kg d'huile d'une



valeur de 34 342 016 041 F CFA ont été distribués gratuitement à 2 057 858 bénéficiaires dont 858 320 femmes chefs de ménages et 911 213 PDI. A cela s'ajoute la mise à la disposition des agriculteurs et éleveurs de 28 363 tonnes d'intrants agricoles pour la production végétale et 2 466 tonnes d'aliments bétails. En outre, 81 811 652 425 F CFA ont été distribués sous forme de Cash inconditionnel au profit de 1 522 542 bénéficiaires dont 700 141 femmes chefs de ménages et 736 727 PDI.

***Au titre du Ministère du Développement industriel, du commerce, de l'artisanat, et des petites et moyennes entreprises, sur quatre (4) activités programmées, une (01) a été réalisée entièrement et les trois (03) autres sont en cours de réalisation ; soit un taux de réalisation physique estimé à 51,25%.***

Sur une prévision d'offrir des produits non financiers sous forme d'un accompagnement à la création, à la formation, à l'information et à la gestion, 5 000 acteurs de Petites et moyennes entreprises (PME)/Petites et moyennes industries (PMI), 6688 promoteurs de PME ont été formés dont 1 058 femmes dans les régions du Nord et du Centre Nord.

Concernant l'offre des services financiers sous forme de crédits à court moyens et long terme aux PME, sur un montant total prévu de 5 000 0000 000 de FCFA, 1 736 386 416 FCFA ont été accordés aux PME.

Pour ce qui est de l'implantation de 3 unités de traitement de tomate à Yako, Gourcy, Ouahigouya dans la région du Nord, le ministère en charge du commerce a bénéficié auprès de la Banque d'investissement et de développement de la CEDEAO (BIDC) d'un financement de 16 830 669 808 FCFA. A cet effet, le processus de recrutement d'un consultant pour la réalisation des études d'impacts environnementales et sociales est en cours.

En ce qui concerne la délimitation de nouvelles zones industrielles dans les régions du PUS-BF, 2 entreprises chargées des travaux de délimitation des sites du lot 1 et du lot 2 ont été recrutées. Il est prévu des actions de concertations et sensibilisation avec les Personnes affectées par le projet (PAP) afin de susciter leur adhésion au projet qui est un préalable à la remise des sites aux entreprises chargées de réaliser les travaux. Cependant, certains sites sont inaccessibles du fait de la situation sécuritaire qui prévaut dans certaines zones.

**Au titre du Programme d'appui au développement des économies locales (PADEL), les activités suivantes ont été réalisées :**

- 70 infrastructures de production et de transformation agro-pastorales réalisées dont 26 sites maraichers, 31 forages, 7 parcs de vaccination et 6 aires d'abattage ;
- 1120 infrastructures marchandes, de conservation et de commercialisation réalisées dont 1000 boutiques, 28 marchés, 9 marchés à bétail, 59 hangars, 10 magasins et 25 halls centraux de marché ;
- 3 gares routières réalisées ;
- 2137 promoteurs ont été financés dont 1435 par le Fonds d'Appui aux Activités Rémunératrices des Femmes (FAARF) et 702 par les Services financiers décentralisés (SFD).

En matière de renforcement de capacités en terme d'emploi des populations et des jeunes en particulier, les principales réalisations au cours de l'année 2022 sont entre autres (i) la formation de 400 jeunes au permis de conduire dans le cadre de l'opération permis de conduire, de 800 jeunes et /ou bénéficiaires de crédits formés en éducation financières, de 1910 jeunes en entrepreneuriat, de 165 volontaires sur le civisme, la citoyenneté, l'esprit du volontariat, le don de soi et le patriotisme, de 189 demandeurs d'emplois sur les techniques de recherche d'emploi, (ii) le financement de 785 porteurs de projets, (iii) l'octroi de bourse de formation à 4 267 bénéficiaires et de kit d'installation à 228 jeunes, (iv) le placement de 25 demandeurs d'emploi en stage et de 165 volontaires dans les chantiers de développement.

Par ailleurs, les acquis engrangés en termes de réalisation dans le cadre **du PUDTR**, on note : (i) la réalisation de 125 boutiques, (ii) l'achèvement des études d'aménagement de 380 ha de bas-fonds et de 50 ha de périmètres maraichers et le recrutement des entreprises. Toutefois, compte tenu de la situation sécuritaire, les

travaux n'ont pu démarrer que dans la commune de Lankoué dans la région de la Boucle du Mouhoun qui concerne 13,30 ha et (iii) la conduite d'une étude d'identification des opportunités économiques et une étude sur les filets sociaux productifs.

Aussi, 20 associations (environ 1000 membres y compris des PDI) ont bénéficié d'un accompagnement dans l'identification et la mise en œuvre d'Activités génératrices de revenus (AGR).

Par ailleurs, 17 237 tonnes d'engrais ont été distribués à 58 392 producteurs, toutes catégories confondues (hommes, femmes, jeunes, PDI etc.) ainsi que 21 027 producteurs ont bénéficié de 1 159 tonnes de semences pour la production de campagne humide 2022 dans 250 communes des 13 régions du Burkina Faso, y compris celles du programme.

Pour réduire les conflits liés aux ressources naturelles, le **PBF** a appuyé les travaux de récupération et de mise en valeur de 200 ha dans la région de l'Est par l'encadrement des bénéficiaires et la distribution de 2 800 Kg de semences fourragères en faveur de 250 bénéficiaires dont des femmes et des jeunes). On note aussi l'aménagement et la mise en valeur de 3 sites maraîchers à Piéla, Fada N'Gourma et Diapangou dans la région de l'Est et la distribution de 74 kg de semences maraîchères et de 102 tonnes de fumure organique au profit 622 bénéficiaires dont 70% de femmes. Tous les sites aménagés sont remis aux membres des comités de gestion (COGES) qui ont suivi des formations. En plus, 3 magasins de stockage d'aliments bétails, 2 forages, 1 aire de pâturage réalisés contribuent à la protection et à la diversification des moyens d'existences des populations. Par ailleurs, 500 personnes dont 34% de femmes sont bénéficiaires d'appui en semence pour la production vivrière. Enfin, 105 agriculteurs, agropasteurs et pasteurs dont 25% de femmes et 35% de jeunes ont été renforcés en techniques et technologie de gestion rationnelle des ressources naturelles.



*Champ de Niébé fourrager de Diabo et récupération des terres à Diapangou*

## **II.4 Promotion de la cohésion sociale, la consolidation de la paix et la dé-radicalisation**

La crise sécuritaire a fragilisé le tissu social et porté un coup sur la cohésion sociale au sein et entre les différentes communautés au Burkina Faso. Pour ce faire, les actions du Gouvernement et de ses PTF ont consisté non seulement à renforcer la communication pour le changement de mentalités en vue de promouvoir le dialogue, la concertation, mais aussi à poser des actes en vue de préserver les droits humains.

### **a. Renforcer la communication pour le changement de mentalités**

Au titre des actions menées par le **Ministère du sport, de la jeunesse et de l'emploi (MSJE)**, 165 volontaires ont été formés dont 105 femmes sur le civisme, la citoyenneté, l'esprit du volontariat, le don de soi et le patriotisme dans les régions du Centre-Nord (Kaya), du Sahel (Dori), du Centre-Est (Tenkodogo), du Nord (Ouahigouya), de la Boucle de Mouhoun (Dédougou) et et de l'Est (Fada).

Au titre des projets **PBF**, plusieurs actions ont été menées dans le cadre de la gestion pacifique des conflits, au nombre desquelles, la mise en place de 24 comités de veille, de 72 relais communautaires dans les communes de Kaya, Tougouri, Barsalogo et Kongoussi, de 12 Comités de Conciliation Foncière villageoise (CCFV) dans 12 villages de la commune de Bourzanga dont 87 membres ont été formés dans la région du Centre-Nord. Ces mécanismes communautaires de prévention et de gestion des conflits ont permis de recueillir et traiter 289 alertes de tensions intercommunautaires et des cas de violations de droits.

Dans la région de l'Est : (i) 160 membres des structures locales d'intercession et de médiation dont 24% de femmes et 23% de jeunes ont acquis des connaissances sur les techniques d'analyse des conflits, d'alerte précoce et de médiation inter et intra-communautaire et (ii) 914 personnes dont 52% de femmes ont été sensibilisées sur les textes relatifs à l'inclusion des jeunes et des femmes dans les mécanismes de prévention des conflits et la consolidation de la paix à travers 57 séances communautaires.

Aussi, les consultations locales ont permis la compréhension des dynamiques conflictuelles liées au foncier et aux ressources naturelles et d'élaborer des cartographies assorties d'un répertoire des structures locales de médiation et d'intercession dans les communes de Piela, Diapangou, Diabo, Fada N'Gourma et Bilanga dans la région de l'Est.

Quatre capsules vidéo thématiques sur la base des principales dynamiques conflictuelles identifiées à l'Est, ont été réalisées pour sensibiliser les acteurs. En outre, 50 agents des services techniques de l'agriculture, de l'élevage et de l'environnement ont bénéficié d'un renforcement de capacité sur les dispositions légales et institutionnelles de la gestion du foncier et des ressources naturelles en vue d'assurer efficacement le suivi de la gestion durable de ressources naturelles.

Aussi, dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie de communication des Jeunes Défenseurs des Droits de la Personne (JDDP), 12 microprogrammes et 4 tables rondes ont été organisés sur le rôle des jeunes dans les mécanismes de gestion des conflits. Conçus en français et dans trois langues nationales, ces microprogrammes ont été diffusés par les radios locales dans les régions de l'Est du Nord et du Sahel (Radio Tin-Tua, Radio la voix du paysan, RTB2). 26 JDDP ont aussi été formés à la pratique du Mobile journaliste (MoJo) et à son intégration dans leurs activités quotidiennes. Ils ont été dotés de 12 kits MoJo leur permettant de produire et diffuser des contenus qui valorisent leur contribution à la paix et à la cohésion sociale. Pour faciliter les échanges et le partage de bonnes pratiques entre les JDDP, une plateforme en ligne a été mise en place et 24 acteurs ont été formés sur sa gestion, y compris la vérification des informations en ligne, aussi bien que sur les droits humains et la cohésion sociale.

## **b. Promouvoir le dialogue, la concertation et la production de connaissances**

Au titre des actions menées par le **MSJE**, un tournoi de football Maracana interservices a été organisé à Gourcy dans la région du Nord et une compétition des écoles de formation et d'orientation pour la relève sportive à Tenkodogo dans la région du Centre-Est.

Dans le cadre des projets **PBF**, neuf (9) dialogues communautaires<sup>2</sup> ont été organisés et ont connu la participation de 316 personnes dont 82 femmes dans les régions du Nord, de l'Est et du Sahel. Au cours de ces dialogues, des messages sur la cohabitation pacifique ont été livrés par les autorités religieuses et coutumières de ces localités.

Afin de renforcer la cohésion sociale et la résilience dans le Centre Nord, 45 femmes dont 8 filles issues des groupements et associations de PDI ont été formées en leadership, en gestion de micro-crédits et en prévention et résolution de conflits, et prise en charge des survivants de la violence basée sur le genre (VBG) dans les

---

<sup>2</sup> Les communes ayant abrité les dialogues sont : Ouahigouya et Thiou ; Diapaga, Fada et Kantchari ; Dori, Gorom Gorom et Djibo. Le dialogue communautaire de Titao a été délocalisé à Ouahigouya.

communes de Kaya, Barsalogo, Kongoussi, Bourzanga et Tougouri dans la région du Centre-Nord. En plus, 2 472 personnes dont 1220 femmes ont été touchées par les activités de 5 psychologues portant sur : (i) la sensibilisation sur les mécanismes de prévention et les types de violences basées sur le genre, (ii) la protection de l'enfance en contexte de crise, (iii) l'accès aux services d'accompagnement psychosocial et (iv) la santé mentale en contexte de crise humanitaire. Dans ces mêmes communes, 574 survivants dont 442 femmes de violences basées sur le genre ont bénéficié d'une prise en charge psychologique et 320 femmes ont été formées sur les compétences de vie courante, les droits humains et les valeurs universelles de paix.



*Sensibilisation sur la santé mentale à Fada*

La promotion de la participation active des jeunes et des femmes dans le dialogue communautaire et la vie de leurs communautés se fait à travers plusieurs leviers. Trente (30) clubs Dimitra<sup>3</sup> regroupant au total 870 membres dont 34% de femmes et 54% de jeunes ont été mis en place dans les communes de Piela, Diapangou, Diabo, Fada N’Gourma et Bilanga dans la région de l’Est. Ils ont pour mission de promouvoir l’inclusion et la cohésion sociale au sein de leur communauté.

Dans le but d’assurer la reddition des comptes et susciter plus d’engagement dans la mise en œuvre du **PUDTR**, la tenue de cadres de concertation au niveau local a bénéficié de l’accompagnement dudit projet. Ainsi, 2 sessions de cadres régionaux de dialogue ont été tenues dans la région de l’Est et une dans la région de la Boucle du Mouhoun. Quant aux cadres de concertation provinciaux, il faut noter la tenue de 10 cadres de concertation provinciaux dont 6 dans la région de la Boucle du Mouhoun et 4 dans la région de l’Est.

<sup>3</sup> Les clubs d’écoute Dimitra sont des groupes de femmes, d’hommes ou de jeunes – mixtes ou non – qui décident de s’auto organiser pour agir ensemble sur leur propre environnement.





*Club Dimitra de Diabo*



*Mission de suivi du club des adolescents de Kongoussi*

### **c. Préserver les droits humains**

**Au niveau du Ministère de la Justice et des Droits Humains, chargé des relations avec les institutions (MJDHRI),** sur les 15 activités programmées, 9 ont été entièrement exécutées et le reste en cours de réalisation, soit un taux d'exécution physique de 60%.

Les actions menées concernent essentiellement : (i) l'acquisition d'équipements pour les établissements pénitentiaires et les unités spéciales d'intervention, notamment du matériel de santé au profit de toutes les Maisons d'arrêt et de correction (MAC) ainsi que du matériel spécifique et (ii) l'organisation des audiences foraines délocalisées à Boussé, à Kologo, à Pouni, à Béré, à Gombousgou, à Pô et à Tiébébé. Ces audiences ont permis de renouer et raffermir la confiance du justiciable en la justice. L'aménagement et l'équipement du tribunal du travail de Fada est en cours.

Les Organisations de la société civile (OSC) intervenant dans le projet « Jeunes défenseurs des droits de la personne » ont réalisé au compte du Ministère en charge de la Justice un plaidoyer auprès des autorités locales, des leaders traditionnels, des religieux et coutumiers pour une intégration des jeunes filles et garçons et la prise en compte de leurs besoins et aspirations sexospécifiques dans les mécanismes de prévention et de gestion des conflits. Aussi, une formation a été organisée au profit de 250 jeunes filles et 250 jeunes garçons défenseurs des droits de la personne en matière de prévention et de gestion des conflits locaux et la conduite des actions de plaidoyer pour la promotion du leadership des jeunes femmes/filles dans la gestion des conflits. De même, 10 sessions de formation ont été organisées au profit de 25 jeunes filles et 250 garçons défenseurs des droits humains sur la gestion des données genre et les plans d'urgences dans les contextes de menaces

En outre, il a été réalisée une cartographie des acteurs intervenant dans la prévention et gestion des conflits communautaires des régions du Centre-Nord et Sahel. Enfin, des ateliers de concertation ont été organisés avec les communautés sur les priorités du plan d'actions y compris les modalités d'élimination des obstacles potentiels qui empêchent l'effective intégration des jeunes femmes/filles dans les mécanismes et structures de prévention et de gestion des conflits.



*Formation en AGR des bénéficiaires de Barsalogo*

En plus, 2 ateliers d'échange et d'informations sur le "cadre juridique de répression des violences faites aux femmes" ; " le mécanisme de l'assistance judiciaire" et "les mécanismes nationaux de plaintes" ont été organisés au profit de 50 femmes PDI à Ouahigouya et à Yako dans la région du Nord. De même, 50 membres d'OSC et leaders religieux ont été sensibilisés sur leur rôle dans la prévention de l'extrémisme violent, la promotion de la paix et de la tolérance à Ouahigouya et Yako en 2 ateliers.

On note également l'organisation d'une session de formation à Ouahigouya sur le civisme et la citoyenneté au profit de 25 membres de bureaux des élèves des différents établissements scolaires.

Dans le cadre de la mise en œuvre **des projets PBF**, on note : (i) une assistance juridique apportée par des volontaires paralégaux aux détenus dans le besoin dans les établissements pénitentiaires de Dori et de Fada N'Gourma et (ii) des portiques de désinfection automatique ont été installés dans les établissements pénitentiaires de Dori.

Concernant la promotion et la protection des jeunes consolidateurs de la paix et défenseurs des droits de la personne : (i) 500 jeunes dont 200 filles et 300 garçons des régions du Sahel, de l'Est et du Nord ont amélioré leurs connaissances sur la résolution 1325 sur les droits des femmes, la paix et la sécurité et la résolution 2250 sur la jeunesse, paix et sécurité des Nations Unies et sur la loi n°061-2015/CNT du 6 septembre 2015 portant prévention, répression et réparation des violences à l'égard des femmes et des filles et la prise en charge des victimes ; (ii) les jeunes filles et garçons consolidateurs de paix et défenseurs des droits de la personne ont été sensibilisés sur le Fonds d'Assistance Judiciaire (FAJ) et 2 750 exemplaires sur le Fonds, traduit en langues nationales (Mooré, Gourmantché et Fulfulde) leur ont été remis.



*Visite champ de la Paix de Kaya*

Le **PUDTR**, dans sa sous composante 3 portant sur la Protection de la santé sexuelle et reproductive des filles et des femmes et combattre les violences basées sur le genre, a mené les activités suivantes : (i) la formation de 57 personnes dont 45 animateurs, 4 superviseurs, 2 membres de l'équipe cadre de l'ONG, 04 Directeurs

provinciaux de l'action sociale (Banwa, Kossi, Nayala, et Sourou) et 2 membres de l'équipe du Projet filets sociaux (PFS) à la Boucle du Mouhoun et (ii) la mise à la disposition de 68 formations sanitaires de divers matériels médico-technique et 4 680 kits de dignité qui seront acheminés aux bénéficiaires.

## II.5 Gestion et pilotage du programme

La coordination du programme qui est assurée par le Ministère de l'économie, des finances et la prospective (MEFP)<sup>o</sup>, s'est aussi exécutée dans un contexte particulièrement marqué par les changements institutionnels qui ont impacté le fonctionnement de son dispositif. En dépit des difficultés, l'unité de coordination avec l'accompagnement des différents acteurs a assuré l'animation du dispositif suivant les deux sous-composantes : *“coordination, suivi-évaluation, création des données et gestion des connaissances”* et *“appui institutionnel, renforcement des capacités, plaidoyer et communication”*.

Au niveau de la première sous-composante, il s'est agi entre autres de mener les actions suivantes : (i) animer le dispositif de pilotage et de mise en œuvre ;(ii) suivre et évaluer les activités en lien avec le cadre de résultats, (iii) créer et gérer les connaissances en lien avec les objectifs du programme.

**Au titre de l'animation du dispositif de pilotage et de mise en œuvre**, au cours de l'année 2022, l'agenda du Gouvernement n'a pas permis de tenir les sessions du Conseil d'orientation stratégique (COS) du PUS-BF. Toutefois, les sessions des Cadres de concertation régionaux (CCR) du PUS-BF des 6 régions du PUS-BF (Sahel, Centre-Est, Est, Nord, Centre-Nord et Boucle du Mouhoun) ont été organisées. La tenue de ces sessions a permis aux acteurs locaux d'avoir une meilleure compréhension du PUS-BF au regard, d'une part de la mise en place des délégations spéciales pour assurer le fonctionnement des organes exécutifs des collectivités territoriales suite aux changements institutionnels intervenus au Burkina Faso, et d'autre part à l'adoption de la deuxième phase du PUS/BF pour la période 2022-2024 et les innovations opérées dans le décret portant allègement des procédures de passation des marchés publics du programme.



**Session du CCR du PUS-BF du Centre-Est du 6 septembre 2022 à Tenkodogo**



**Session du CCR du PUS-BF du Sahel du 24 août 2022 à Dori**



**Session du CCR du PUS-BF de l'Est du 27 Octobre 2022 à Fada N'Gourma**



Huit (8) réunions mensuelles des Points focaux (PF) ont été tenues au cours de l'année 2022 et ont permis d'obtenir un projet de note d'information sur les fragilités en lien avec la situation sécuritaire au Burkina Faso. Les PF sont responsables de la programmation des actions/activités, du suivi de leur mise en œuvre, de la centralisation et de la capitalisation des bilans d'exécution au sein des ministères et de leur transmission périodique au niveau de l'UC-PUS-BF.

Par ailleurs, deux (02) sessions du Comité technique de suivi (CTS) des projets financés par le Fonds de consolidation de la paix (PBF) ont été organisées en 2022. Le CTS est l'organe technique chargé d'assurer la coordination et le suivi des projets et est l'organe technique du Cadre de Concertation et d'Orientation (CCO), chargé d'assurer le suivi et le contrôle qualité des projets financés par le PBF.

En outre, le comité de pilotage du projet Facilité Régionale de Stabilisation du Liptako Gourma (FRS/LG), fenêtre Burkina Faso, a tenu sa 1<sup>ère</sup> session sous la présidence du Ministre de l'économie, des finances et de la prospective, président dudit comité de pilotage. La rencontre a permis aux participants de procéder à l'examen de l'état de mise en œuvre du programme, à l'examen et à l'adoption des plans d'actions conjoints dans les communes de Seytenga et de Falagountou dans la région du Sahel et à l'examen et la validation des communes d'extension des activités de stabilisation dans la région du Sahel et de l'Est.

**Dans le cadre du suivi-évaluation des activités en lien avec le cadre de résultats**, les 2 recommandations de la session du COS du 12 novembre 2021 relatives à la reconduction de la mesure d'allègement et à l'adoption de la note d'orientation du PUS-BF sur la période 2022-2025 ont été mises en œuvre. La mise en œuvre de la première recommandation s'est matérialisée par l'adoption du décret n°2022-0009/PRES/MEFP du 20 janvier 2022 portant allègement des mesures relatives à la passation, à l'exécution, à la réception et au paiement des marchés publics et des délégations de service public dans le cadre de la mise en œuvre du PUS-BF pour une période de 03 ans et de son arrêté<sup>4</sup> d'application. La deuxième recommandation a été mise en œuvre à travers la prise de l'arrêté de prorogation du PUS-BF sur la période 2022-2024<sup>5</sup>.

Par ailleurs, deux (02) missions de suivi-évaluation des projets PBF ont été organisées dans les régions du Centre Nord et de l'Est afin d'examiner les réalisations des projets par rapport aux objectifs assignés dans les documents de projets en commun accord entre la partie nationale et les partenaires d'exécution des projets du portefeuille PBF en 2022.



**Session du CTS du 27 septembre 2022 à Ouagadougou**

---

<sup>4</sup> Arrêté N°2022-00250/MEFP/CAB du 29 juin 2022 portant fixation des types d'investissement et des zones concernées.

<sup>5</sup> Arrêté N°2022-000218/MEFP/SG/DGDT du 09 juin 2022 portant prorogation du PUS-BF pour la période 2022-2024.





**Session du COPIL du FRS/LG du 09 août 2022 à Ouagadougou**

**Pour la création et la gestion des connaissances en lien avec les objectifs du programme**, une plateforme digitale de suivi des facteurs de fragilités en lien avec la sécurité a été développée et un premier projet de note trimestrielle a été élaborée en vue de servir d'outil d'information et d'aide à la décision.

Par ailleurs, une étude a été réalisée par une enquête de la perception des populations dans les domaines de la paix, de la réconciliation nationale et de la cohésion sociale au Burkina Faso. De manière concrète, l'enquête s'est intéressée aux perceptions des populations dans les domaines ci-après : (i) la construction de la confiance ; (ii) le renforcement de la résilience sociale et la participation active des femmes et des jeunes et (iii) la gestion des conflits. L'enquête a couvert toutes les treize (13) régions du pays, y compris celles du PUS-BF avec une représentativité de niveau provincial en fournissant des résultats désagrégés par sexe, tranche d'âges et par catégorie socioprofessionnelle.

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan de communication, un numéro du bulletin trimestriel PUS-Infos a été publié au titre du premier trimestre 2022. Aussi, l'animation du site web du programme ([www.pus-bf.org](http://www.pus-bf.org)) et de la page Facebook du programme ont été régulièrement assurées.

En vue de renforcer les capacités des acteurs locaux sur le suivi du PUS-BF, des sessions de formations ont été organisées dans les 6 régions du programme sur la deuxième phase du PUS/BF et les innovations opérées dans le décret de 2022 portant allègement des procédures de passation des marchés publics dans le cadre du programme. Elles ont concerné les secrétaires généraux des communes des régions du PUS-BF et les Directeurs provinciaux du contrôle des marchés et des engagements financiers (DPCMEF).

### III. Etat d'exécution financière

L'analyse de l'exécution financière est présentée selon les groupes d'acteurs intervenant ou contribuant à la mise en œuvre du programme. Il s'agit des ministères, des collectivités territoriales, des projets d'urgence et du PADEL et ceux financés par le Fonds de consolidation de la paix (PBF).

#### III.1 Ministères

Le bilan de l'exécution financière en 2022 des ministères indique un niveau de réalisation financière provisoire de **19,02%** pour l'ensemble des ministères concernés. Cependant, l'absence de données sur la situation financière de certains ministères n'a permis de les prendre en compte. Cette situation interpelle la nécessité des ministères sectoriels à transmettre dans les délais les données de l'exécution financière des activités qu'ils ont inscrits dans le PTAB du PUS-BF. Le tableau ci-dessous présente la situation d'exécution financière par ministère sur la période.

Tableau 5: Situation d'exécution financière du PUS-BF par ministère en 2022

<b>Acteurs concernés</b>	<b>Prévisions</b>	<b>Exécution</b>	<b>Taux d'exécution</b>
Ministère de l'administration territoriale, de la décentralisation et de la sécurité	11 687 495 000	ND	-
Ministère de l'éducation nationale, de l'alphabétisation et de la promotion des langues nationales	5 137 479 227	2 820 057 737	55%
Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation	5 092 000 000	0	0,00%
Ministère de la transition digitale, des postes et des communications électroniques	7 755 266 910	1 370 814 315	17,68%
Ministère de la justice et des droits humains	193 836 080	25 540 000	13,18%
Ministère de l'environnement, de l'eau et de l'assainissement (volet énergie)	90 054 097 000	ND	-
Ministère de l'environnement, de l'eau et de l'assainissement (eau et assainissement)	4 503 000 000	3 748 555 000	83,25%
Ministère de l'agriculture, des ressources animales et halieutiques	15 162 357 442	ND	-
Ministère des sports, de la jeunesse et de l'emploi	2 089 815 860	1 409 980 276	67,47%
Ministère du développement industriel, du commerce, de l'artisanat et des petites et moyennes entreprises	65 740 000 000	2 469 000 000	3,75%
Ministère des infrastructures et du désenclavement	68 800 038 553	5 735 373 106	8,34%
Ministère de la santé et de l'hygiène publique	10 797 013 949	149 659 224	1,39%
Ministère de la solidarité nationale et de l'action humanitaire	45 435 141 765	45 435 141 765	100,00%
Ministère de l'économie, des finances et de la prospective	478 200 000	154 000 000	32,20%
<b>Total Général</b>	<b>332 925 741 786</b>	<b>63 318 121 423</b>	<b>19,02%</b>

Source : DGD/UC-PUS, Mars 2023

### III.2 Collectivités territoriales

Le taux d'exécution financière des 6 régions du programme est estimé à 33,95% correspondant à un montant de 18 789 078 432 FCFA d'exécution des budgets des différentes communes du programme sur une prévision de 55 337 453 631 F CFA.

Tableau 6: Etat d'exécution des budgets des collectivités territoriales

Régions	Prévisions	Exécution	Taux d'exécution
Boucle du Mouhoun	3 746 977 636	1 330 873 803	35,52%
Centre - Est	2 166 300 082	915 733 950	42,27%
Centre - Nord	19 548 813 586	7 480 526 792	38,27%
Est	8 431 781 847	1 799 127 293	21,34%
Nord	7 335 950 785	5 950 973 965	81,12%
Sahel	14 107 629 695	1 311 842 629	9,30%
<b>TOTAL</b>	<b>55 337 453 631</b>	<b>18 789 078 432</b>	<b>33,95%</b>

Source : DGD/UC-PUS, Mars 2023

### III.3 Projets d'urgences et du PADEL

Tableau 7: Etat d'exécution des projets d'urgence et du PADEL en 2022

Projet	Prévisions	Exécution	Taux d'exécution
PUDTR	80 719 532 000	44 353 870 000	55%
PCRSS	9 771 408 000	6 980 953 250	71%
PADEL	32 209 781 549	22 692 031 161	70%
<b>TOTAL</b>	<b>130 413 246 549</b>	<b>71 805 074 411</b>	<b>55%</b>

Source : DGD/UC-PUS, Mars 2023

Au cours de 2022, le taux d'exécution financière des projets d'urgence et du PADEL s'est établi à 55%. Ce taux est acceptable au regard du contexte de mise en œuvre de ces projets pour l'année 2022. Aussi, le PCRSS était à sa première année de mise en œuvre.

### III.4 Projets PBF

Au 31 décembre 2022, l'exécution financière du Plan de travail annuel 2022 est de 64%. En effet, le budget du plan de travail annuel de 7,81 milliards de francs CFA a été décaissé à 64%. Cette performance se répartit par projet comme suit :

Tableau 8: Etat d'exécution des projets PBF en 2022

<b>Projets</b>	<b>Prévisions (F CFA)</b>	<b>Exécution (F CFA)</b>	<b>Taux d'exécution</b>
Promotion d'une transhumance pacifique dans la région du Liptako-Gourma (LG-2: Mali, Niger, Burkina).	88 311 405	88 311 405	100%
Programme d'appui à la prévention des conflits et de l'extrémisme violent dans les zones frontalières du Bénin, du Burkina et du Togo.	168 893 069	168 893 069	100%
Prévention et gestion des conflits dans la Région de l'Est	1 051 400 805	800 618 540	76%
Appui au renforcement de la Cohésion sociale dans la région du Centre-Nord	967 880 063	751 033 823	78%
Appui à la prévention des risques de détérioration de la cohésion sociale et de la paix dans le contexte de la riposte à la COVID-19 aux points d'entrée et dans les lieux de détention au Burkina Faso	541 562 483	526 469 327	97%
Appui à la promotion, à la protection des jeunes consolidateurs de la paix et défenseurs des droits de la personne dans les Régions du Sahel, du Nord et de l'Est	502 000 980	502 000 980	100%
Projet Secrétariat	325 227 650	258 819 698	80%
Appui Stratégique à la Réforme du Secteur de la sécurité, phase II	886 574 208	142 979 363	16%
Renforcer la gouvernance des zones frontalières pour consolider la cohésion sociale et prévenir les conflits	867 457 500	715 748 553	83%
Appui au processus de réconciliation nationale au Burkina Faso	882 570 000	331 339 749	38%
Soigner les blessures invisibles des individus et communautés affectés par les conflits et les violences : une approche intégrée santé mentale et soutien psychosocial axés sur les jeunes.	629 962 749	514 407 134	82%
Facilitation de l'accès à la terre et participation des jeunes à la prévention et la gestion des conflits fonciers dans les régions de la Boucle du Mouhoun et des Hauts Bassins	634 725 000	465 104 114	73%
AILP : Appui aux Initiatives Locales de promotion de la Paix	272 738 310	68 517 657	25%
<b>TOTAL</b>	<b>7 819 304 220</b>	<b>5 334 243 408</b>	<b>68,2%</b>

Source : DGDT/UC-PUS, Mars 2023

Au 31 décembre 2022, l'exécution financière du Plan de travail annuel 2022 des projets PBF est de 68,2%.

Du point de vue financier global, sur la base des prévisions budgétaires des différents acteurs de mise en œuvre du programme, un total de **156 426 459 937 F CFA** a été investi dans la réalisation des différentes activités en 2022 sur un budget prévisionnel de **526 495 746 186 F CFA**, soit un taux d'exécution financière globale de **29 %**. Ce niveau de réalisation pourrait être imputable au faible taux de décaissement des appuis budgétaires en 2022 dû au contexte socio politique du pays qui a entraîné la suspension des décaissements par la plupart des donateurs bilatéraux.

Tableau 9: Etat d'exécution financière du PUS-BF pour 2022

<i>Acteurs concernés</i>	<b>Prévisions</b>	<b>Exécution au 31/12/2022</b>	<b>Taux d'exécution</b>
<b>Ministères</b>	332 925 741 786	63 318 121 423	19,02%
<b>Collectivités territoriales</b>	55 337 453 631	18 789 078 432	33,95%
<b>Projets d'urgence et PADEL</b>	130 413 246 549	71 805 074 411	55,06%
<b>Projets PBF</b>	7 819 304 220	5 334 243 408	68,22%
<b>TOTAL</b>	<b>526 495 746 186</b>	<b>159 246 517 674</b>	<b>30,24%</b>

Source : DGDT/UC-PUS, Mars 2023

#### IV. Situation des marchés publics éligibles aux allègements du PUS-BF

Pour accompagner la mise en œuvre du Programme d'urgence pour le Sahel au Burkina Faso (PUS-BF), le gouvernement a pris le décret n°2022-0009/PRES/PM/MEFP du 20 janvier 2022 portant allègement des mesures relatives à la passation, à l'exécution, à la réception et au paiement des marchés publics et des délégations de service public pour la période 2022-2024. Conformément aux dispositions de l'Arrêté N°2023-0036/MEFP/CAB du 03 février 2023 portant fixation des types d'investissements et des zones concernés par ledit décret, les ministères et les collectivités territoriales ont inscrit des activités sur la liste des investissements éligibles.

##### IV.1 Ministères

Au niveau des ministères, 559 marchés ont été passés dans le cadre de l'allègement du PUS-BF dont 36 marchés exécutés, 51 en cours d'exécution et 284 marchés non exécutés soient respectivement 6,44%, 9,12% et 50,81%. Ainsi, le nombre de marchés engagés est estimé à 91 soit 41,18% des marchés passés. Les 36 marchés passés sont repartis comme suit (i) 29 de marchés publics de travaux (MPT), (ii) 1 marché public de fournitures, équipements et services courants (MPFESC) et (iii) 6 marchés publics de prestations intellectuelles (MPPI) soient des taux respectifs de 80,56%, 34,84% et 2,78%.

Tableau 10 : Situation des marchés éligibles aux allègements des Ministères

Types de marchés	Nombre	Montant	Marchés exécutés	Marchés en cours d'exécution	Marchés restants	taux d'exécution physique
<b>MINISTÈRE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA PROMOTION DES LANGUES NATIONALES</b>						
MPT	93	5 800 479 227	0	4	89	4,30%
MPFESC	14	3 038 984 000	1	13	0	100,00%
MPPI	0	0	0	0	0	0,00%
<b>Sous-total</b>	<b>107</b>	<b>8 839 463 227</b>	<b>1</b>	<b>17</b>	<b>89</b>	<b>16,82%</b>
<b>MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR , DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION (MESRI)</b>						
MPT	7	5 092 000 000	0	1	6	14,29%
MPFESC	0	0	0	0	0	0,00%
MPPI	0	0	0	0	0	0,00%
<b>Sous-total</b>	<b>7</b>	<b>5 092 000 000</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>6</b>	<b>14,29%</b>
<b>MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ENERGIE, DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT</b>						
MPT	56	76 996 097 000	17	13	26	53,57%
MPFESC	2	1 070 000 000	0	0	2	0,00%
MPPI	0	0	0	0	0	0,00%
<b>Sous-total</b>	<b>58</b>	<b>78 066 097 000</b>	<b>17</b>	<b>13</b>	<b>28</b>	<b>51,72%</b>
<b>MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE, DE LA DECENTRALISATION ET DE LA SECURITE</b>						
MPT	24	5 896 993 000	0	6	18	25,00%
MPFESC	1	6 000 000	0	1	0	100,00%
MPPI	0	0	0	0	0	0,00%
<b>Sous-total</b>	<b>25</b>	<b>5 902 993 000</b>	<b>0</b>	<b>7</b>	<b>18</b>	<b>28,00%</b>
<b>MINISTÈRE DU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL, DU COMMERCE, DE L'ARTISANAT ET DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES</b>						

Types de marchés	Nombre	Montant	Marchés exécutés	Marchés en cours d'exécution	Marchés restants	taux d'exécution physique
MPT	1	100 000 000	0	0	1	0,00%
MPFESC	1	140 000 000	0	0	1	0,00%
MPPI	0	0	0	0	0	0,00%
<b>Sous-total</b>	<b>2</b>	<b>240 000 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>0,00%</b>
<b>MINISTERE DES INFRASTRUCTURES ET DU DESENCLAVEMENT</b>						
MPT	21	339 025 138 553	0	8	13	38,10%
MPFESC	1	500 000 000	0	0	1	0,00%
MPPI	19	15 370 380 500	0	0	19	0,00%
<b>Sous-total</b>	<b>41</b>	<b>354 895 519 053</b>	<b>0</b>	<b>8</b>	<b>33</b>	<b>19,51%</b>
<b>MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DE LA PROSPECTIVE</b>						
MPT	28	27 091 715 000	0	0	28	0,00%
MPFESC	1	600 000 000	0	0	1	0,00%
MPPI	22	1 455 909 588	6	0	16	27,27%
<b>Sous-total</b>	<b>51</b>	<b>29 147 624 588</b>	<b>6</b>	<b>0</b>	<b>45</b>	<b>11,76%</b>
<b>MINISTERE DE LA SANTE ET DE L'HYGIENE PUBLIQUE</b>						
MPT	49	1 913 028 680	12	5	32	34,69%
MPFESC	30	2 657 654 764	0	0	30	0,00%
MPPI	1	1 130 000	0	0	1	0,00%
<b>Sous-total</b>	<b>80</b>	<b>4 571 813 444</b>	<b>12</b>	<b>5</b>	<b>63</b>	<b>21,25%</b>
<b>MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES</b>						
MPT	113	7 781 482 322	0	0	0	0,00%
MPFESC	65	7 222 375 120	0	0	0	0,00%
MPPI	0	0	0	0	0	#DIV/0!
<b>Sous-total</b>	<b>178</b>	<b>15 003 857 442</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0,00%</b>
<b>MINISTERE DE LA TRANSITION DIGITALE, DES POSTES ET DES COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES</b>						
MPT	4	631 512 000	0	0	0	0,00%
MPFESC	4	1 070 500 000	0	0	0	0,00%
MPPI	2	206 000 000	0	0	0	0,00%
<b>Sous-total</b>	<b>10</b>	<b>1 908 012 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0,00%</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>559</b>	<b>503 667 379 754</b>	<b>36</b>	<b>51</b>	<b>472</b>	<b>6,44%</b>

Source : DGDT/UC-PUS, Mars 2023

Le montant des marchés publics inscrites par les ministères en 2022 est de 503,667 milliards F CFA. Il a été difficile d'établir l'exécution financière des 36 marchés passés pour l'ensemble des ministères.

#### IV.2 Collectivités territoriales

Au niveau des collectivités territoriales, 1 944 marchés ont été passés dans le cadre de l'allègement du PUS-BF dont 472 marchés exécutés, 118 en cours d'exécution et 1 354 marchés non exécutés soient respectivement 24,28%, 6,07% et 69,65%.

Tableau 11 : situation des marchés éligibles aux allégements des collectivités territoriales

Types	Nombre	Marchés exécutés	Marchés en cours d'exécution	Marchés restants	Taux d'exécution
<b>BOUCLE DU MOUHOUN (BMH)</b>					
MPT	114	23	12	79	30,70%
MPFESC	77	25	22	30	61,04%
MPPI	30	3	6	21	30,00%
<b>TOTAL BMH</b>	<b>221</b>	<b>51</b>	<b>40</b>	<b>130</b>	<b>41,18%</b>
<b>NORD</b>					
MPT	66	3	0	63	4,55%
MPFESC	17	1	0	16	5,88%
MPPI	7	0	0	7	0,00%
<b>TOTAL NORD</b>	<b>90</b>	<b>4</b>	<b>0</b>	<b>86</b>	<b>4,44%</b>
<b>CENTRE-NORD</b>					
MPT	387	125	3	259	4,55%
MPFESC	224	114	0	110	5,88%
MPPI	78	29	0	49	0,00%
<b>TOTAL CENTRE-NORD</b>	<b>689</b>	<b>268</b>	<b>3</b>	<b>418</b>	<b>4,44%</b>
<b>SAHEL</b>					
MPT	221	12	3	206	6,79%
MPFESC	99	22	0	77	22,22%
MPPI	16	0	0	16	0,00%
<b>TOTAL SAHEL</b>	<b>336</b>	<b>34</b>	<b>3</b>	<b>299</b>	<b>11,01%</b>
<b>CENTRE-EST (CE)</b>					
MPT	120	36	32	52	56,67%
MPFESC	45	11	9	25	44,44%
MPPI	5	2	1	2	60,00%
<b>TOTAL CENTRE-NORD</b>	<b>170</b>	<b>49</b>	<b>42</b>	<b>79</b>	<b>53,53%</b>
<b>EST</b>					
MPT	230	24	16	190	17,39%
MPFESC	177	36	11	130	26,55%
MPPI	31	6	3	22	29,03%
<b>TOTAL EST</b>	<b>438</b>	<b>66</b>	<b>30</b>	<b>342</b>	<b>21,92%</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 944,0</b>	<b>472,0</b>	<b>118,0</b>	<b>1 354,0</b>	<b>24,28%</b>

Source : DGD/UC-PUS, Mars 2023



### a) Région de la Boucle du Mouhoun

Dans la Boucle du Mouhoun, 221 marchés ont été passés dans le cadre de l'allègement du PUS-BF dont 51 marchés exécutés, 40 en cours d'exécution et 130 marchés non exécutés. Ainsi, le nombre de marchés engagés est estimé à 91 soit 41,18% des marchés passés. Les 221 marchés passés sont repartis comme suit : (i) 114 MPT, (ii) 77 MPFESC et (iii) 30 MPPI soient respectivement 51,58%, 34,84% et 13,57%. Les MPT représentent plus de 50% des marchés passés dans la boucle du Mouhoun.

### b) Région du Nord

Sur l'ensemble de la région du Nord, 90 marchés publics ont été conclus dans le cadre de l'allègement du PUS-BF dont 66 MPT, 17 MPFESC et 7 MPPI. **Le coût global pour l'exécution de ces marchés s'élève à 1 231 356 874 FCFA. Ainsi, 80,17% de ce budget est dédié à l'exécution des MPT, 13,16% pour les MPFESC et 6,67% pour les MPPI.** Cependant, l'insuffisance de certaines données dans cette région ne permettent pas de façon précise d'apprécier l'état d'exécution financière des marchés en général et par type de marchés. Quant à l'état d'exécution physique par type de marchés, seulement 03 MPT ont été exécutés sur 66 dont un taux d'exécution physique de 4,55%. Pour ce qui relève des MPFESC, un seul a été réalisé et représente 5,88% comme taux d'exécution physique de ce type de marché. Par contre, pour les MPPI, aucun marché n'a été exécuté. Par conséquent, le taux d'exécution physique des marchés pris de manière globale dans la région du Nord est de 4,4%.

### c) Région du Centre Nord

Au total, 689 marchés publics ont été conclus dans le cadre de l'allègement du PUS-BF pour la région du Centre Nord dont 387 MPT, 224 MPFESC et 78 MPPI pour l'année 2022. **Le budget global dédié à l'exécution des marchés publics s'élève à 19 548 813 586 FCFA. De ce budget, 68,94% sont dédiés à l'exécution des MPT, 27,02% pour les MPFESC et 4,04% pour les MPPI.** A la fin de l'année 2022, le taux d'exécution financière du budget dédié à l'exécution des MPT est de 31,92%. Pour ce qui relève des MPFESC, on enregistre un taux d'exécution financière de 58,56% et pour les MPPI, un taux d'exécution financière de 10,93% en fin d'année 2022. D'une manière globale, le taux d'exécution financières des marchés publics pour l'année 2022 a été de 38,27%. Quant à l'état d'exécution physique par type de marchés en fin d'année 2022, seulement 125 MPT ont été exécutés sur 387 dont 3 marchés en cours d'exécution physique. Ainsi, on enregistre un taux d'exécution physique de 33,07%. Pour ce qui relève des MPFESC, 114 marchés ont été réalisés sur 224 et représente 50,89% comme taux d'exécution physique de ce type de marché. Pour les MPPI, 29 sur 78 marchés ont été exécutés et enregistre du même coup un taux d'exécution physique de 37,18%. Par conséquent, le taux d'exécution physique des marchés pris de manière globale dans la région du Centre Nord est de 39,33%.

### d) Région de l'Est

Dans la région de l'Est, 336 marchés publics ont été conclus dans le cadre de l'allègement du PUS-BF pour la région du Sahel dont 221 MPT, 99 MPFESC et 16 MPPI pour l'année 2022. **Le budget global dédié à l'exécution des marchés publics s'élève à 14 107 629 695 FCFA.** De ce budget, 76,89% est dédié à l'exécution des MPT, 21,40% pour les MPFESC et 1,71% pour les MPPI. A la fin de l'année 2022, le taux d'exécution financière du budget dédié à l'exécution des MPT est de 3,84%. Pour ce qui relève des MPFESC, on enregistre un taux d'exécution financière de 29,65% et pour les MPPI, un taux d'exécution financière nul en fin d'année 2022. D'une manière globale, le taux d'exécution financières des marchés publics pour l'année 2022 a été de 9,30%.

S'agissant de l'état d'exécution physique par type de marchés en fin d'année 2022, 12 MPT ont été exécutés sur 221. Ainsi, on enregistre un taux d'exécution physique de 6,79%. Pour ce qui relève des MPFESC, 22

marchés ont été réalisés sur 99 et représente 22,22% comme taux d'exécution physique de ce type de marché. Pour les MPPI, aucun marché n'a été exécuté et enregistre du même coup un taux d'exécution physique de 0,00%. Par conséquent, le taux d'exécution physique des marchés pris de manière globale dans la région du Sahel est de 11,01%.

#### **e) Région du Centre-Est**

Pour la région du Centre-Est, 170 marchés publics ont été conclus dans le cadre de l'allègement du PUS-BF pour la région du Centre-Est dont 120 MPT, 45 MPFESC et 5 MPPI pour l'année 2022. Le budget global dédié à l'exécution des marchés publics s'élève à 2 166 300 082 FCFA. De ce budget, 73,99% est dédié à l'exécution des MPT, 25,42% pour les MPFESC et 0,59% pour les MPPI. A la fin de l'année 2022, le taux d'exécution financière vis-à-vis du budget dédié à l'exécution des MPT est de 40,29%. Pour ce qui relève des MPFESC, on enregistre un taux d'exécution financière de 47,26% et pour les MPPI, un taux d'exécution financière de 76,42% en fin d'année 2022. D'une manière globale, le taux d'exécution financières des marchés publics pour l'année 2022 a été de 42,27%.

Quant à l'état d'exécution physique par type de marchés en fin d'année 2022, 36 MPT ont été exécutés sur 120. Ainsi, on enregistre un taux d'exécution physique de 56,67%. Pour ce qui relève des MPFESC, onze (11) marchés ont été réalisés sur quarante-cinq (45) et représente 44,44% comme taux d'exécution physique de ce type de marché. Pour les MPPI, deux (02) marchés sur cinq (05) ont été exécutés et permettent d'enregistrer un taux d'exécution physique de 60,00%. Par conséquent, le taux d'exécution physique des marchés pris de manière globale dans la région du Centre-Est est de 53,53%.

#### **f) Région de l'Est**

Au niveau de la région de l'Est, 438 marchés publics ont été conclus dans le cadre de l'allègement du PUS-BF pour la région de l'Est dont 230 MPT, 177 MPFESC et 31MPPI pour l'année 2022. Le budget global dédié à l'exécution des marchés publics s'élève à 8 431 781 847 FCFA. De ce budget, 64,63% est dédié à l'exécution des MPT, 34,91% pour les MPFESC et 0,46% pour les MPPI. A la fin de l'année 2022, le taux d'exécution financière du budget dédié à l'exécution des MPT est de 17,34%. Pour ce qui relève des MPFESC, on enregistre un taux d'exécution financière de 28,80% et pour les MPPI, un taux d'exécution financière de 17,17% en fin d'année 2022. D'une manière globale, le taux d'exécution financière des marchés publics pour l'année 2022 a été de 21,34%.

Pour l'état d'exécution physique par type de marchés en fin d'année 2022, 24 MPT ont été exécutés sur 230. Ainsi, on enregistre un taux d'exécution physique de 17,39%. Pour ce qui relève des MPFESC, 36marchés ont été réalisés sur 177 et représente 26,55% comme taux d'exécution physique de ce type de marché. Pour les MPPI, 06 marchés sur 31 ont été exécutés et enregistre du même coup un taux d'exécution physique de 29,03%. Par conséquent, le taux d'exécution physique des marchés pris de manière globale dans la région de l'Est est de 21,92%.

Il y'a lieu d'interpeller les ministères et les collectivités territoriales sur l'obligation de transmettre l'exécution financière des marchés publics inscrites sur la liste d'allègement du PUS-BF. En effet, conformément à l'article 5 de l'arrêté n°2022-000250/MEFP/CAB du 20 juin 2022, chaque autorité contractante est tenue de produire la situation d'exécution des investissements programmés en 2022 à l'attention de la Direction générale du contrôle des marchés publics et des engagements financiers (DG-CMEF) et à l'Unité de coordination du PUS-BF avant toute éventuelle prise en compte de toute activité au titre de l'année 2023.

## V. Difficultés et suggestions

Des difficultés ont émaillé la mise en œuvre des activités du PUS-BF au cours de l'année 2022 et des suggestions de solution sont proposées en vue de les juguler.

### V.1 Difficultés

Elles sont d'ordres général et spécifique.

#### a) Difficultés d'ordre général

Au cours de l'année 2022, la menace sécuritaire a affecté la mise en œuvre des activités du PUS-BF entraînant un ralentissement voire un arrêt des réalisations dans certaines zones. De plus, les changements institutionnels dans la même année et la dissolution des conseils municipaux ont entraîné des retards dans la mise en œuvre du processus d'exécution des marchés publics et des différentes activités d'une manière générale.

A cela s'ajoutent (i) l'insuffisance de ressources pour faire face au financement du PUS-BF ; (ii) les contraintes de collecte des données auprès des ministères sectoriels et des collectivités territoriales pour la planification des activités et de leur suivi efficace et (iii) le retard dans la prise de l'arrêté d'application du décret d'allègement des procédures de passation des marchés publics dans le cadre du PUS-BF au titre de l'année 2022.

#### b) Difficultés d'ordre spécifique

Elles peuvent être recensées au niveau des ministères, des collectivités territoriales, des projets d'urgence et des projets PBF.

**Au niveau des ministères**, on note le retard enregistré dans la réorganisation des ministères suite aux changements institutionnels. Cela a entraîné une adoption tardive des programmes d'activités de l'année 2022 au sein des départements, les régulations budgétaires et le déblocage tardif des fonds dédiés à la réalisation des activités. Il y'a aussi la fermeture de certaines structures de l'Etat dans des zones à fort défis sécuritaire, notamment dans le domaine de l'éducation, de la santé et de l'administration territoriale.

**Au niveau des collectivités territoriales**, l'installation tardive des Délégations Spéciales a occasionné un retard dans l'adoption des budgets supplémentaires et des Plans de passation de marchés (PPM) au titre de l'année 2022. On note également les régulations budgétaires au niveau des communes qui ont entraîné la baisse du montant des investissements et la restriction des engagements des dépenses d'investissement par la circulaire N°2022-00395/MEFP/SG/DGDT du 15 février 2022. A cela s'ajoutent : (i) l'inadaptation de la mercuriale des prix au regard du contexte d'inflation et d'insécurité ; (ii) la forte dégradation de certaines routes départementales pendant la saison pluvieuse, bloquant ainsi les entreprises chargées de la réalisation des activités et (iii) l'insuffisance des prestataires locaux.

**Au niveau du PUDTR**, on retient : (i) la remise en cause du manuel de procédures de passation des marchés notamment la réticence de certains acteurs de la chaîne de passation des marchés d'appliquer les arrangements obtenus dans le cadre de l'exécution de ce projet; (ii) l'inadéquation de certaines procédures en matière SE&S de la Banque mondiale et du nombre élevé d'instruments de sauvegardes à réaliser au vu du caractère urgent du projet et (iii) l'indisponibilité/inaccessibilité de certains sites de réalisation des infrastructures, notamment la mobilisation des terres.

Dans le cadre des **projets PBF**, la fermeture des frontières terrestres entre le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire suite l'apparition de la pandémie de la COVID-19 a ralenti la mise en œuvre des activités du projet transfrontalier entre les 2 pays.

## **V.2 Suggestions**

Suivant les difficultés ci-dessus énumérées, des suggestions sont faites en vue d'améliorer la mise en œuvre du programme et la capitalisation des bonnes pratiques. Il s'agit entre autres de :

- procéder à l'extension des zones d'intervention des projets d'urgence en tenant compte de l'évolution la situation sécuritaire ;
- augmenter les ressources allouées aux CT pour la réalisation des activités ;
- procéder au déblocage des fonds en temps opportun pour la réalisation des activités ;
- suivre les consignes de sécurité pour la mise en œuvre des activités ;  
de poursuivre les concertations et la sensibilisation des acteurs de la chaîne de passation des marchés.

## **Conclusion**

Au cours de l'année 2022, le programme s'est exécuté dans un contexte sécuritaire toujours difficile et une situation humanitaire précaire. Aussi, le changement institutionnel intervenu au cours l'année a impacté considérablement la mise en œuvre des actions du programme.

En dépit de ces difficultés, le Gouvernement à travers ses différents démembrements et les partenaires au développement poursuit ses efforts de sécurisation des territoires et de fourniture des services aux populations des zones impactées par la crise sécuritaire.

Aussi, la dynamique engagée depuis septembre 2022, matérialisée par la reconquête de certaines localités, la réorganisation de la réponse sécuritaire et humanitaire et la prise de mesures fortes permettront une meilleure opérationnalisation du programme à travers son Plan de travail annuel budgété (PTAB) 2023.

# **Annexes**

Annexe 1 : Liste des ministères concernés

N°	MINISTERE
1.	Ministère des sports, de la jeunesse et de l'emploi
2.	Ministère des infrastructures et du désenclavement
3.	Ministère de l'administration territoriale et de la décentralisation et de la Sécurité
4.	Ministère de la solidarité, de l'action humanitaire, de la réconciliation nationale, du genre et de la famille.
5.	Ministère de l'éducation nationale, de l'alphabétisation et de la promotion des langues nationales
6.	Ministère du développement industriel, du commerce, de l'artisanat et des petites et moyennes entreprises.
7.	Ministère de la Justice et des droits humains, chargé des relations avec les institutions, gardes des Sceaux.
8.	Ministère de l'environnement, de l'eau et de l'assainissement
9.	Ministère de la défense nationale et des anciens combattants
10.	Ministère de l'agriculture, des ressources animales et halieutiques
11.	Ministère de la santé et de l'hygiène publique.
12.	Ministère des enseignements secondaires, de la recherche scientifique et de l'innovation
13.	Ministère de l'énergie, des mines et des carrières
14.	Ministère de l'urbanisme, des affaires foncières et de l'habitat.
15.	Ministère de la transition digitale, des postes et des communications électroniques.

Annexe 2 : Liste des projets PBF actifs en 2022

N°	Titres des Projets	Agences / ONG d'exécution
1.	PBF/IRF-353- Promotion d'une transhumance pacifique dans la région du Liptako-Gourma (LG-2: Mali, Niger, Burkina).	FAO OIM
2.	PBF/IRF-356- Appui à la prévention des conflits et de l'extrémisme violent dans les zones frontalières du Bénin, du Burkina et du Togo.	OIM
3.	PBF/BFA/A-2- Prévention et gestion des conflits dans la Région de l'Est	UNDP FAO
4.	PBF/BFA/B-3 - Appui au renforcement de la Cohésion sociale dans la région du Centre-Nord.	UNFPA UNHCR
5.	PBF/BFA/B-2 - Appui à la prévention des risques de détérioration de la cohésion sociale et de la paix dans le contexte de la riposte à la COVID-19 aux points d'entrée et dans les lieux de détention.	OIM UNODC
6.	PBF/IRF-386- Appui à la promotion, à la protection des jeunes consolidateurs de la paix et défenseurs des droits de la personne dans les Régions du Sahel, du Nord et de l'Est.	UNDP UNFPA UNICEF
7.	PBF/BFA/D-2 Projet Secrétariat : Appui à la Coordination et au Suivi des Projets du PBF.	UNFPA
8.	PBF/BFA/B-4 : Appui Stratégique à la Réforme du Secteur de la sécurité, phase II	UNDP ONU DC
9.	PBF/IRF-429 Renforcement la gouvernance des zones frontalières pour consolider la cohésion sociale et prévenir les conflits BFA – CIV	UNICEF UNDP
10.	PBF/BFA/B-5 Appui au processus de réconciliation nationale	UNDP OHCHR
11.	PBF/IRF-437 Santé mentale et soutien psychosocial axés sur les jeunes.	OMS UNFPA
12.	PBF/IRF-446 Facilitation de l'accès à la terre et participation des jeunes à la prévention et la gestion des conflits fonciers	FAO ONU HABITAT
13.	PBF/BFA/B-6 AILP : Appui aux Initiatives Locales de promotion de la Paix	MERCY CORPS

**DGDT/PBF ; Mars 2023**

Annexe 3 : situation des pertes de superficies de productions pour la campagne agricole 2022-2023

Région	Céréales (ha)	Rentes(ha)	Autres (ha)	Total
Sahel	62 445	5864	6216	74525
Centre-Nord	57 019	8217	7195	72431
Nord	32 599	5585	3685	41869
Est	29 976	13073	2536	45585
Boucle du Mouhoun	21 526	12766	1419	35711
Centre-Est	6 881	2732	1169	10782
<b>Total zone d'intervention PUS-BF</b>	<b>210 446</b>	<b>48 237</b>	<b>22 220</b>	<b>280 903</b>
Total national	245 545	66 859	28 094	340 497

**Source : MARAH/DGESS/DSSE/EPA**



Annexe 4: Situation superficie des bas-fonds aménagés au 30 juin 2022 dans la zone d'intervention du PUS-BF

Zone d'intervention PUS-BF	Prévision 2022	Réalisation au 30 juin 2022
Boucle du Mouhoun	1561	589
Centre-Est	77	110
Centre-Nord	647	55
Est	1100	30
Nord	865	122
Sahel	62	94
<b>Total général</b>	<b>4312</b>	<b>1000</b>

Source: DGESS/MARAH, 2022

Annexe 5 : Distribution gratuite de vivres plan (période de mitigation et soudure)

Province	Ménages bénéficiaires	Femmes chefs de ménages	PDI	Quantité de céréale (kg)	Quantité de niébé (kg)	Quantité d'huile (kg)	Montant
Bale	2 678	642	967	85 575	-	0	38 570 000
Bam	66 036	22 167	43 372	861 579	148 582	40 457	1 539 751 301
Banwa	3 011	724	1 344	37 280	6 016	1 204	49 099 624
Bazéga	2 341	752	1 939	4 881	-	-	3 893 750
Bougouriba	1 743	945	1 743	21	-	1	7 850 000
Boulgou	5 260	1 847	4 817	55 937	17 460	3 492	143 408 759
Boulkiemdé	15 117	1 430	889	82 982	-	456	38 381 370
Comoé	12 502	7 369	10 286	98 682	30 320	6 064	93 527 874
Ganzourgou	9 532	385	469	442 303	-	-	155 853 950
Gnagna	61 774	33 209	4 914	958 721	299 601	59 920	2 145 580 608
Gourma	25 673	12 236	11 795	2 666	792	159	619 788 067
Houet	22 383	5 410	-	64 338	-	-	53 112 500
Ioba	1 764	994	-	12	-	-	4 331 250
Kadiogo	11 111	7 152	-	27 924	4 653	927	99 806 000
KénéDougou	4 452	1 645	-	60	-	-	20 957 804
Komondjari	58 767	1 521	56 434	160 396	49 996	10 000	290 308 827
Kompienga	27 328	14 860	20 706	348 396	108 864	21 773	901 647 223
Kossi	41 004	11 362	13 880	842 905	50 519	10 572	721 908 831
Koumpelogo	1 394	-	1 394	50	-	-	17 570 000
Kouritenga	1 495	238	1 495	54	5	1	24 772 625
Kourweogo	4 547	1 778	192	93 001	-	-	33 002 550
Loroum	50 522	15 374	2 184	705 181	123 073	24 615	928 979 676
Mouhoun	7 124	482	1 303	256 065	-	270	99 131 500
Nahouri	1 427	1 421	1 427	7	-	-	2 275 000
Namentenga	56 578	28 599	27 094	1 057 505	266 094	53 220	1 891 184 119
Nayala	3 119	81	436	33 225	-	-	20 092 250

Province	Ménages bénéficiaires	Femmes chefs de ménages	PDI	Quantité de céréale (kg)	Quantité de niébé (kg)	Quantité d'huile (kg)	Montant
Oubritenga	11 966	1 015	2 666	465 017	15	3	181 875 700
Oudalan	66 886	22 814	27 909	1 045 705	305 265	64 383	1 678 081 348
Passore	4 500	49	735	188 276	-	-	67 095 200
Poni	4 536	2 198	3 836	103	-	2	37 595 000
Sanguie	7 900	4 476	-	353 003	-	-	124 600 000
Sanmatenga	136 587	64 459	97 202	2 483 438	579 694	115 940	4 346 019 766
Seno	165 962	38 817	34 665	1 398 845	60 674	39 810	2 278 545 419
Séno	5 946	3 093	-	749 196	234 123	46 825	553 146 910
Sissili	5 320	-	4 242	48	-	1	17 175 000
Soum	123 857	60 918	53 160	640 065	194 435	38 887	3 526 153 991
Sourou	28 741	12 952	11 067	250 691	75 345	15 069	857 508 273
Tapoa	88 812	46 911	11 158	69 613	16 129	3 226	2 341 849 404
Tuy	5 016	1 498	-	70	-	-	24 500 025
Yagha	66 597	35 956	4 438	98 382	30 745	6 149	1 820 433 034
Yatenga	94 799	47 977	43 806	497 559	150 737	30 147	2 376 903 151
Ziro	1 460	1 074	-	73 000	-	-	25 550 000
Zonoma	2 798	1 372	2 758	2 083	-	-	25 600 000
Zoundweogo	12 027	2 148	3 556	459 009	-	-	163 712 500
<b>National</b>	<b>1 332 392</b>	<b>520 350</b>	<b>510 278</b>	<b>14 993 847</b>	<b>2 753 134</b>	<b>593 569</b>	<b>30 391 130 179</b>

Source : SE-CNSA, Données suivi PRSPV 2022

Annexe 6 : Distribution de cash inconditionnel (période de mitigation et soudure)

Provinces	Ménages bénéficiaires	Femmes chefs de ménages	PDI	Montant
Bale	12	8	-	600 000
Bam	121 994	43 698	59 792	6 419 271 342
Banwa	108 688	12 789	1 960	1 592 958 500
Comoé	6 021	221	5 135	120 639 000
Gnagna	25 755	13 833	-	1 485 792 000
Gourma	95 144	47 029	43 039	5 681 787 000
Kadiogo	75 646	-	-	885 300 000
Komondjari	6 401	1 230	2 457	485 970 000
Kompienga	7 819	1 554	4 130	298 396 000
Kossi	92 871	19 450	7 385	2 339 135 679
Kouritenga	10 007	5 371	8 617	565 446 000
Loroum	144 468	12 884	55 463	2 672 447 500
Mouhoun	1 512	99	1 218	21 490 000
Namentenga	272 546	49 188	61 915	6 537 242 750
Nayala	36 776	4 249	161	538 998 250

Provinces	Ménages beneficiares	Femmes chefs de ménages	PDI	Montant
Oudalan	25 133	7 507	12 081	1 063 339 250
Passoré	20 022	3 098	49	94 984 500
Sanmatenga	413 019	117 483	224 742	16 095 682 815
Seno	107 032	33 107	33 445	5 753 932 000
Soum	55 477	3 525	40 457	2 066 952 715
Sourou	78 898	12 589	6 062	1 665 941 100
Tapoa	28 788	12 049	3 864	1 474 495 500
Yagha	11 298	4 127	1 295	530 910 607
Yatenga	260 195	59 130	103 131	7 671 382 501
Zonoma	21 398	9 736	1 939	87 097 000
<b>Total</b>	<b>2 026 920</b>	<b>473 954</b>	<b>678 337</b>	<b>66 150 192 009</b>

Source : SE-CNSA, Données suivi PRSPV 2022.